PROJET de PERFORMANCE FÉDÉRAL

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

FFE

2025 / 2029

PPF validé le 3/06/2025 par le BUREAU FEDERAL

Table des matières

BILAN JOP PARIS 2024

1. Analyse générale des performances 4
2. Bilans des équipes de France Olympiques et Paralympiques 7
   2.1. Le concours complet d'équitation 7
   2.2. Le concours de saut d'obstacles 9
   2.3. Le dressage 10
   2.4. Le para-dressage 12

PPF - partie stratégique

1. Analyse de l'environnement de la haute performance 14
2. Stratégie et politique sportive de la FFE en matière de haut-niveau 15
3. Spécificités des disciplines équestres 15
4. Place du PPF dans le projet global de la FFE 16
5. Programme d'excellence et programme d'accession 17
6. Dispositifs communs de la stratégie fédérale haut niveau et haute performance 20
   6.1. Les groupes 1 et 2 20
   6.2. La convention JOP 20
   6.3. L'accompagnement 21
   6.4. L'enjeu sociétal du bien-être animal 23
   6.5. L'équipe d'encadrement 23
7. Stratégie spécifique à chaque discipline internationale 23
   7.1. Le concours complet d'équitation 23
   7.2. Le concours de saut d'obstacles 24
   7.3. Le dressage 24
   7.4. Le para-dressage 25
   7.5. La voltige 25
   7.6. L'attelage 26
   7.7. L'endurance 26

PPF - partie opérationnelle

1. Généralités 27
   1.1. Critères de mise en liste des sportifs 27
   1.2. Modalités de la surveillance médicale des sportifs de haut niveau et des sportifs reconnus dans le PPF 27

1.3. Modalités de suivi socio-professionnel des sportifs de haut niveau 28
1.4. Présentation de la convention fédérale / SHN 30
1.5. Honorabilité et compétences 30
1.6. Data 31
2. Programmes 32
2.1. Cartographie des structures et dispositifs 32
2.2. Cahier des charges des structures et dispositifs du programme 32
2.3. Critères d'évaluation des structures et des dispositifs du programme 43
2.4. Indicateurs de performance des structures 44
2.5. Formation sportive et citoyenne 45
3. Dimensions transversales 46
3.1. Prise en compte de la santé mentale 46
3.2. Renforcement de la mixité des équipes d'encadrement 46
3.3. Prise en compte des spécificités des sportives 47
3.4. Prise en compte de la parentalité 48
3.5. Inclusion des parasportifs et mixité de la préparation 49
4. Evaluation du PPF 50

ANNEXES

Annexe 1 : Critères de mise en liste des sportifs 52
Annexe 2 : méthode Orfèvre 65
Annexe 3 : Equipe d'encadrement sportif 75
Annexe 4 : Structures labellisées « Sport Etude Excellence » 78
Annexe 5 : Communiqués de presse 79

Bilan JOP de PARIS 2024

Au lendemain des JOP, les objectifs fixés par les élus de la FFE et partagés avec l'Agence Nationale du Sport, ont été remplis, avec deux médailles par équipe en concours complet et en saut d'obstacles, et des classements encore jamais obtenus en dressage et para-dressage.

1. Analyse générale des performances

Nombre de médailles sur l'ensemble des championnats de l'olympiade et paralympiade pour les 8 disciplines reconnues de haut niveau dans les catégories Jeunes et Seniors :

Disciplines	Olympiade 2009 – 2012	Olympiade 2013 - 2016	Olympiade 2017 - 2021	Olympiade 2022 – 2024 *
CSO	11	14	10	9
CCE	8	25	15	16
Dressage	0	2	3	1
Para Equestre	0	2	0	2
Endurance	12	7	6	9
Attelage	2	5	14	7
Voltige	7	11	8	14
Total médailles	**40**	**69**	**60**	**58***
Moyenne médailles par année	**10**	**17,3**	**15**	**19.3**

***** *à noter que l'olympiade 2022-2024 a été réduite à 3 ans en raison du décalage des JOP de Tokyo*

Le nombre de médailles obtenues en moyenne par année lors de l'olympiade de Paris est supérieur de près de 30% à la précédente olympiade. Ces résultats sont le fruit d'une politique sportive s'appuyant sur une approche systémique de la performance :

- **Un management optimisé** :
Une Directrice Technique Nationale qui pilote l'ensemble des projets sportifs de la FFE.
Ses objectifs managériaux sont déclinés selon les trois axes ci-dessous :

- Développer le sentiment d'appartenance à un collectif « staff fédéral »
  - Co construire un système de réussite ;
  - Partager les expériences et mutualiser les compétences entre les différentes disciplines ;
  - Partager un esprit « Equipe de France » entre les techniciens fédéraux et les coachs privés visant l'excellence technique et comportementale ;
- Promouvoir un modèle managérial de délégation et de responsabilisation
  - Garantir une chaîne managériale optimisée en vue de performer, ou tous les acteurs sont centrés sur des objectifs partagés ;
  - Conforter des modes de fonctionnement opérationnels très coopératifs, rôles et responsabilités bien définis, relations bien gérées et régulées ;

- Optimiser les moyens financiers et techniques mis à disposition par l'Etat, la fédération et le mouvement olympique ;
- Utiliser la transversalité pour challenger les staffs.

- Développer les compétences et modéliser les réussites
  - Prendre du recul sur les pratiques des staffs ;
  - Construire et formaliser un système de réussite durable, transmissible et valorisable ;
  - Produire des dispositifs et des outils facilitant la réussite sportive : cadre de répartition des rôles, chartes, compte rendu des actions ; cadre de débriefing…
  - Accompagner la montée en compétence et l'efficience des techniciens.

- Un collectif France :
Un état d'esprit véhiculé au quotidien, dont la mise en œuvre s'appuie principalement sur l'organisation de séminaires réguliers (équipe technique nationale / staffs de l'équipe de France / entraîneurs privés), qui s'articulent autour de temps d'informations, de partages d'expériences, de questionnements, de production, tout en gardant un fil conducteur autour de la cohésion.

Le port de la tenue vestimentaire « Collectif France » identique pour toutes les disciplines sert aussi l'objectif d'appartenance à une seule Equipe de France FFE.

- Un encadrement hautement qualifié :
Des staffs composés de Conseillers Techniques Nationaux, d'entraîneurs / sélectionneurs nationaux expérimentés et reconnus, d'experts labellisés FFE dans les différents domaines de la haute performance (prestataires ou vacataires), de professionnels de la santé (vétérinaires compris).

- Un duo entraîneur- CTN :
Un Conseiller Technique National référent pour chaque discipline, qui travaille en étroite relation avec un entraîneur national et le staff dédié à celle-ci.

- Le couple au cœur de la construction de la performance :
La prise en compte du couple au cœur de l'accompagnement est essentielle : entraînement de deux athlètes (un cavalier, un cheval), mais surtout prise en compte de la relation cheval-cavalier comme facteur de performance à part entière.

- Une individualisation du système d'entraînement :
La prise en compte de chaque athlète cavalier, de chaque athlète cheval et du contexte environnemental et économique dans lesquels le couple s'entraîne, afin de personnaliser l'entraînement.

- Une individualisation de l'accompagnement en compétition :
Un staff présent lors de chaque échéance de compétition importante. L'évaluation régulière des couples en situation de compétition.

- Une collaboration étroite avec les entraîneurs privés :
Les entraîneurs privés sont associés au programme sportif du couple et leur intervention peut être aidée sur un objectif partagé.
Ils sont également associés aux formations (ainsi que les cavaliers qui préparent les chevaux en para dressage).

- Des structures non permanentes :
Ce type de structures correspond mieux aux spécificités d'organisation des cavaliers, qui sont souvent installés dans une structure équestre, source de son système économique.

- Un accompagnement scientifique à la performance et une utilisation renforcée des Data :
Structuration progressive grâce à la politique développée pour les JOP de Paris.

- Un accompagnement renforcé des jeunes générations :
A travers les programmes d'accession et les circuits de compétition dédiés.

- Un accompagnement des propriétaires de chevaux :
A travers la signature d'une convention, l'accompagnement financier par des aides et primes, et leur valorisation par l'animation du « club des propriétaires ».

- **Un soutien des circuits de compétition d'excellence en France permettant d'augmenter les quotas de participation des couples français** :
Les circuits de compétition de référence tels que les Grands Nationaux, les Tournées des AS ou les circuits internationaux en France permettent de préparer les cavaliers aux compétitions internationales et de détecter les couples potentiels de haut niveau.

2. Bilans des équipes de France Olympiques et Paralympiques

Analyse des performances de référence des nations leader et mesure des écarts avec le niveau actuel des équipes de France :

Pour chaque discipline, une analyse est faite à partir des scores des médaillés :

- Evolution des scores entre TOKYO et PARIS
- Ecart entre le score du meilleur français ou de l'équipe française avec le score de chacune des 3 marches du podium.

2.1. Le concours complet d'équitation

Objectif fixé pour Paris 2024 : une médaille par équipe. **Objectif atteint**

Bilan Paris 2024 :

(Score = pénalités cumulées sur les 3 tests : dressage + cross + saut d'obstacles)

CCE	**Analyse résultats individuels**					
Score	*JO TOKYO*	**JO PARIS**	**Ecart avec le score du 1er français**	**Résultats cavaliers français JO PARIS**		
	25,6	21,8	**13,8**	35,6	14ème	Stéphane LANDOIS
	28,9	22,4	**13,2**	37,6	15ème	Karim Florent LAGHOUAG
	29,6	23,1	**12,5**	46,4	25ème	Nicolas TOUZAINT
MOYENNE	*28,03*	22,43				

CCE	**Analyse résultats par équipes**					
score	*JO TOKYO*	**JO PARIS**	**Ecart avec le score équipe française**	**Résultats cavaliers français JO PARIS**		
	86,3	91,3	**12,3**			
	100,2	103,6		103,6	2ème	3 cavaliers cités ci-dessus
	101,5	115,8				
MOYENNE	*96,00*	103,57				

En individuel, les résultats en dressage ont été améliorés. Les résultats sur le test de saut d'obstacles ne sont pas satisfaisants (absence de parcours sans-faute).

Par équipe, la France confirme sa place de 1er plan en étant médaillée pour la 3ème olympiade de suite avec une médaille d'argent.

Projection Los Angeles 2028 :

Le format olympique reste à 3 concurrents par équipe. Le format sportif pourra être modifié et sera annoncé en avril 2026. L'ordre des tests pourrait être inversé (saut d'obstacles avant le cross pour la médaille par équipe). Cela impliquerait une stratégie de préparation différente des couples.

Le test de cross étant annoncé sur un niveau **** (niveau Championnat du Monde), les pistes d'amélioration du rang de la France portent essentiellement sur les tests de dressage et de saut d'obstacles, tout en conservant une excellente maîtrise du cross.

2.2.Le concours de saut d'obstacles

Objectif fixé pour Paris 2024 : une médaille par équipe. . **Objectif atteint**

Bilan Paris 2024 :

(Score = pénalités sur chaque manche : manche 1 / manche 2 / barrage)

CSO	**Analyse résultats individuels**					
Score par épreuve	*JO TOKYO*	**JO PARIS**	**Ecart avec le score du 1er français**	**Résultats meilleur cavaliers français JO PARIS**		
	0/0	4pts/**0**/0				
	0/0	0/**0**/4pts				
	0/0	4pts/**0**/4pts	**4pts**	5pts/4pts	4ème	Julien EPAILLARD
		seulement 3 couples au barrage				

CSO	**Analyse résultats par équipes**					
Score par épreuve	*JO TOKYO*	**JO PARIS**	**Ecart avec le score équipe française**	**Résultats cavaliers français JO PARIS**		
	0/8pts	*8pts/2pts*	**5pts**			
	4pts/8pts	*6pts/4pts*	**3pts**	12pts(8+4+0)/7pts(4+0+3)		Julien EPAILLARD / Simon DELESTRE / Olivier PERREAU
	4pts/12pts	*12pts/7pts*			3ème	
	10 -ème équipe qualifiée avec 27 points	10 -ème équipe qualifiée avec 20 points				

En individuel, il est nécessaire pour se qualifier pour la finale d'effectuer 0 ou 4pts rapide sur la première manche qualificative. Sur l'épreuve finale le sans faute sur la première manche puis sur le barrage est indispensable pour accéder aux podiums. Les points de temps dépassés sortent directement le cavalier du barrage donc de la course au podium.

Une 4ème place frustrante pour un cavalier expérimenté dans un contexte de concurrence importante.

Par équipe, la remise à zéro du score pour la manche finale laisse l'opportunité d'aller chercher le podium sur une seule épreuve. L'accès à la finale pour les 10 meilleures équipes s'est fait en dessous de 20 points (3 coéquipiers), ce qui rend accessible la finale aux meilleures nations mondiales. Sur la manche finale de Paris les équipes sont sur le podium jusqu'à 7 pts cumulés.

Projection Los Angeles 2028 :

Le format sportif reste identique à celui de Paris 2024. La concurrence est très élevée. Il sera nécessaire de disposer d'un réservoir de couples performants, expérimentés et dans un état de santé irréprochable.

2.3.Le dressage

Objectif fixé pour Paris 2024 : entrer en finale par équipe. . **Objectif atteint**

Bilan Paris 2024 :

(Score = note obtenue en %)

Dressage	**Analyse résultats individuels épreuve GP**					
Score (en %)	*JO TOKYO*	**JO PARIS**	**Ecarts du 1er français avec le podium**	**Résultats meilleur cavalier français JO PARIS**		
	84,379	82,065	**-8,354**			
	82,5	80,792	**-7,081**			
	81,056	79,363	**-5,652**	73,711	16ème	Pauline BASQUIN
MOYENNE	*82,65*	80,74				

Dressage	**Analyse résultats individuels épreuve FREESTYLE**					
Score (en %)	*JO TOKYO*	**JO PARIS**	**Ecarts du 1er français avec le podium**	**Résultats meilleur cavalier français JO PARIS**		
	91,732	90,093	**-10,975**			
	89,657	89,614	**-10,496**			
	88,543	88,971	**-9,853**	79,118	16ème	Pauline BASQUIN
MOYENNE	*89,98*	89,56				

Dressage	**Analyse résultats épreuve par EQUIPES**					
Score (en %)	*JO TOKYO*	**JO PARIS**	**Ecarts des français avec le podium**	**Résultats cavaliers français JO PARIS**		
	82,86	78,597	**-6,834**			
	78,49	78,556	**-6,793**			Pauline BASQUIN / Corentin POTTIER / Alexandre AYACHE
	78,25	77,497	**-5,734**	71,763	6ème	
MOYENNE	*79,87*	78,22				

En individuel, les écarts du meilleur français avec le podium du Grand Prix sont de 5,65%, alors qu'ils étaient de plus de 10% lors de l'olympiade précédente.

En équipe, il est nécessaire que chacun des couples progressent de 5,73% en moyenne pour accéder au podium. Cette comparaison est faite en prenant en compte les scores des français sur le Grand Prix. Les 10 meilleures équipes accèdent au Grand Prix Spécial où se jouent les médailles.

Projection Los Angeles 2028 :

Les pourcentages pour accéder aux podiums à Los Angeles 2028 devraient être sensiblement les mêmes que lors des deux dernières olympiades.

Les résultats nécessaires pour accéder aux podiums sont aujourd'hui très éloignés des performances des meilleurs français. Si seulement 3 couples très performants sont nécessaires, au vu des temps de préparation et des temps d'évolutions des résultats en compétition, ces couples doivent être formés dès à présent et viser une progression annuelle obligatoire.

2.4.Le para-dressage

Objectif fixé pour Paris 2024 : 2 médailles individuelles. ❗ **Objectif non atteint**

Bilan Paris 2024 :

Para-dressage	**Analyse résultats individuels épreuve GP Grade III**					
Score (en %)	*JO TOKYO*	**JO PARIS**	**Ecarts du 1er français avec le podium**	**Résultats meilleur cavalier français JO PARIS**		
🥇	*78,871*	77,9	**-7,367**			
🥈	*76,265*	76,433	**-5,9**			
🥉	*75,765*	73,167	**-2,634**	70,533	5ème	Chiara ZENATI
MOYENNE	*76,97*	75,83				

Para-dressage	**Analyse résultats individuels épreuve GP Grade IV**					
Score (en %)	*JO TOKYO*	**JO PARIS**	**Ecarts du 1er français avec le podium**	**Résultats meilleurs cavaliers français JO PARIS**		
🥇	*76,585*	78,722	**-5,833**			
🥈	*74,659*	76,528	**-3,639**	72,889	4ème	Vladimir VINCHON
🥉	*72,853*	75,222	**-2,333**	70,806	8ème	Alexia PITTIER
MOYENNE	*74,70*	76,82				

Para-dressage	**Analyse résultats individuels épreuve GP Grade V**					
Score (en %)	*JO TOKYO*	**JO PARIS**	**Ecarts du 1er français avec le podium**	**Résultats meilleur cavalier français JO PARIS**		
🥇		78,722	**-15,44**			
🥈		76,528	**-13,246**			
🥉		75,222	**-11,94**	63,282	17ème	Lisa CEZ
MOYENNE	*0,00*	76,82				

Para-dressage	Analyse résultats individuels épreuve LIBRE Grade III					
Score (en %)	*JO TOKYO*	**JO PARIS**	**Ecarts du 1er français avec le podium**	**Résultats meilleur cavalier français JO PARIS**		
	84,347	83,534	**-12,227**			
	77,614	83,007	**-11,7**			
	76,447	77,14	**-5,833**	71,307	7ème	Chiara ZENATI
MOYENNE	*79,47*	81,23				

Para-dressage	Analyse résultats individuels épreuve LIBRE Grade IV					
Score (en %)	*JO TOKYO*	**JO PARIS**	**Ecarts du 1er français avec le podium**	**Résultats meilleurs cavaliers français JO PARIS**		
		83,39	**-7,16**			
		80,9	**-4,67**	76,23	5ème	Vladimir VINCHON
		80,17	**-3,94**	75,795	6ème	Alexia PITTIER
MOYENNE		81,49				

Para-dressage	Analyse résultats épreuve par EQUIPES					
Score (en %)	*JO TOKYO*	**JO PARIS**	**Ecarts des français avec le podium**	**Résultats cavaliers français JO PARIS**		
	76,64	78,522	**-5,020**			
	76,42	77,617	**-4,115**			Alexia PITTIER / Chiara ZENATI / Vladimir VINCHON
	74,78	74,584	**-1,082**	73,502	5ème	
MOYENNE	*75,95*	76,91				

En individuel, les médailles sont distribuées dans cette discipline sur chacune des 2 épreuves pour chaque grade. On constate que 3 cavaliers sur 4 sont à moins de 6% du podium dans les épreuves Grand Prix. 3 couples sur 4 ont accédé à l'épreuve Freestyle.

Par équipe, les écarts de l'équipe de France avec le bronze sont assez faibles, avec seulement 1,08 % par cavalier.

Projection Los Angeles 2028 :

L'enjeu premier est d'augmenter le réservoir de couples sélectionnables.

Il faut donc envisager une poursuite de cette progression et des notes encore plus élevées aux prochains JOP pour accéder aux médailles.

Par équipe, la France n'est pas loin en termes de points des meilleurs. Cibler des chevaux et des cavaliers, créer des couples performants pour envisager des podiums en individuel et par équipe dans cette discipline est réaliste.

PPF – partie stratégique

STRATEGIES FEDERALES DU PROJET DE PERFORMANCE 2025 – 2029

La grille d'analyse de la méthode ORfèvre repose sur une analyse précise du chemin vers la performance. Elle se base sur une grille d'analyse qui permet de bien identifier sa propre démarche. Les points clés :

- Préfigurer ce qu'il faudra être capable de faire pour remporter la médaille d'Or,
- Anticiper le contexte spécifique des JOP,
- Anticiper les évolutions réglementaires possibles,
- Identifier les forces et les faiblesses du sportif / collectif et ses facteurs de risques intrinsèques,
- Analyser les forces et les faiblesses de la concurrence (aujourd'hui et demain),
- Hiérarchiser les déterminants de performance à optimiser en priorité sur l'olympiade.

Le détail est présenté en annexe 2.

1. Analyse de l'environnement de la haute performance

2. Stratégie et politique sportive de la FFE en matière de haut-niveau

La politique de la FFE pour le haut niveau a pour but d'être performant lors des grandes échéances internationales :
Les Championnats du Monde Aix-la-Chapelle 2026 ;
Les JOP de Los Angeles 2028.

Compte tenu de l'analyse détaillée de l'environnement, la stratégie de performance ne peut s'envisager que par une approche systémique des facteurs de la performance.
Ainsi la stratégie fédérale en matière de haut niveau portera une attention particulière à ce que le dispositif retenu s'adapte aux athlètes et non l'inverse.

Cet objectif implique un suivi individualisé des couples.
Tout au long de la saison sportive et pour répondre aux exigences du haut niveau, la DTN pilote le déploiement d'actions ciblées des Entraîneurs et Sélectionneurs comme la personnalisation de l'entraînement, le développement de la coopération avec les entraineurs privés et l'évaluation des couples en situation de compétition.

Pour toutes les disciplines un programme de compétitions et de stages d'entraînement est proposé. Ce programme est balisé par un suivi vétérinaire des chevaux et un suivi médical (physique et mental) des sportifs. Des stages de préparation finale sont organisés en amont de chaque échéance majeure.
Le document de référence édité en début de chaque année définissant ce dispositif d'accompagnement des cavaliers de Haut Niveau s'intitule la "saison sportive".

Il est consultable pour chaque discipline dans l'onglet spécifique Haut-Niveau (exemple : CCE)

3. Spécificités des disciplines équestres

L'équitation est une discipline sportive mixte alliant le cheval et le cavalier pour laquelle il est important de rappeler quelques spécificités, indispensables pour établir un projet de performance fédéral :

- Les cavaliers ont une carrière longue :
  - Moyenne d'âge des JO autour de 40 ans, un champion olympique de saut d'obstacles de 58 ans en 2016.
  - Certains peuvent émerger à haut niveau tardivement.
- Un modèle économique indispensable :
  - Avec des partenaires et des propriétaires de chevaux investis.
  - Avec une entreprise stable d'un point de vue financier (commerce, coaching...).
- Un sport mixte. Malgré une forte présence des femmes dans les catégories Jeunes (25 ans et moins) celles-ci sont peu représentées dans la catégorie Sénior. Un travail reste à conduire pour identifier et lever les freins conduisant à cette situation.
- Un partenaire indispensable : le cheval. Le cavalier, aussi talentueux soit-il, n'est rien sans un cheval de haut niveau. Il est un enjeu financier important sur le marché des sports équestres. La politique fédérale d'incitation et d'accompagnement en direction des propriétaires nécessite une compétence très spécifique.
- Des structures d'entraînement individualisées, sans pôle fédéral permanent. Le cavalier de haut niveau est installé dans une structure équestre, source de son système économique.
- Avec deux athlètes, cheval et cavalier, l'ensemble des staffs nécessaires est multiplié par deux.

4. Place du PPF dans le projet global de la FFE

Le PPF est pleinement intégré au projet global de la FFE. Au sein du projet sport, il constitue la stratégie en matière de politique sportive de haut niveau.
Dans sa mise en œuvre, la direction technique nationale porte une attention particulière à mettre en corrélation les orientations ministérielles et les directives de la politique sportive fédérale.

La FFE propose des circuits de compétition répondant aux aspirations de chacun, des débutants jusqu'aux confirmés. L'équitation compte 32 disciplines, dont 3 disciplines olympiques (saut d'obstacles, concours complet d'équitation, dressage), 1 discipline paralympique (para dressage) et 3 disciplines de haut niveau (voltige, endurance, attelage). De nombreuses disciplines émergentes ou de tradition bénéficient d'un championnat de France, voire d'un championnat d'Europe et/ou du Monde (horse-ball, TREC, tir à l'arc à cheval…).

Schéma général du PPF

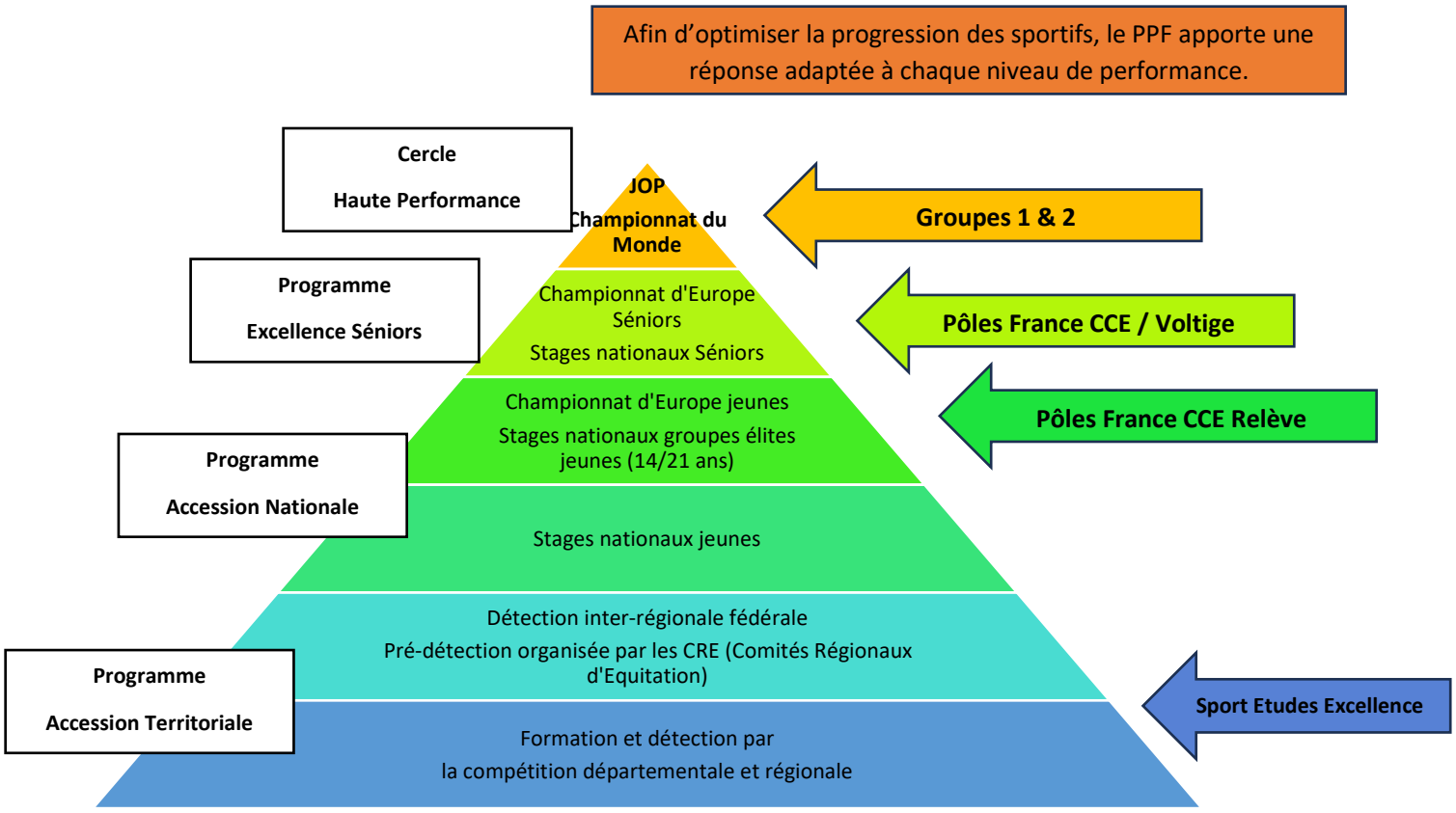

5. Programme d'excellence et programme d'accession

Ces deux programmes permettent de proposer aux athlètes un parcours sportif cohérent et structuré de l'accession au sport de haut-niveau jusqu'à l'excellence sportive.

Programme d'excellence :

Cercle haute performance : dispositif d'ambition olympique et paralympique :
ensemble des dispositifs mis en place pour le saut d'obstacles et le concours complet.

(Voir le paragraphe suivant présentant la stratégie fédérale pour les disciplines olympiques)

Excellence : dispositif et structures dont l'objectif principal est l'amélioration des équipes de France :
ensemble des dispositifs mis en place pour le Dressage et le Para-Dressage.

(Voir le paragraphe suivant présentant la stratégie fédérale pour les disciplines olympiques et paralympiques)

Les structures suivantes entrent dans le programme excellence :

- Pôle France Concours Complet non permanent
- Pôle France Voltige permanent et non permanent
- Pôle France Relève Concours Complet

Programme d'accession

- **Accession nationale** : dispositif d'ambition nationale dont l'objectif principal est la préparation des potentiels nationaux en vue d'une intégration au programme d'excellence.

Le programme accession nationale vise les sportifs s'inscrivant dans l'une des catégories suivantes :

- **Listes longues participants aux stages haut niveau**

Des cycles de stages ont lieu chaque hiver, ils permettent aux sélectionneurs nationaux d'effectuer un suivi régulier de leurs équipes dont l'objectif est l'échéance internationale de l'année.

La liste de ces cavaliers est issue de la détection interrégionale sur sélection par les sélectionneurs nationaux, ou proposée par les référents Sport des Comités Régionaux d'Equitation, en fonction des résultats de la saison sportive précédente pour chaque catégorie. Ces cavaliers intègrent à hauteur de 40% environ de l'effectif la liste des sportifs "Espoirs".

En complément des interventions techniques avec les entraineurs nationaux, des formations sont dispensées aux jeunes dans plusieurs domaines : préparation mentale, préparation physique, anglais,

média training, bien être du cheval. Ces domaines complémentaires aident à la professionnalisation du sportif et contribuent à inculquer la culture de la performance.

Des stages de préparation sont mis en place en amont des échéances majeures.

- **Pôle France jeunes CCE et pôle France Voltige**

Les sportifs inscrits au sein de ces pôles France sont inscrits sur listes Espoir, Collectifs Nationaux ou Relève. Ils sont sélectionnés et s'entrainent dans les conditions décrites aux points relatifs à ces pôles.

- **Liste courte pour les championnats d'Europe Jeunes**

Un Championnat d'Europe jeune est organisé chaque année dans les disciplines de la FEI. Cette échéance est l'objectif principal pour nos meilleurs jeunes talents et sert de moteur dans la dynamique sportive mis en place par la FFE.
Les sportifs s'inscrivant dans ce parcours de suivi individualisé sont issus du programme accession jeunes.

- **Les jeunes séniors**

En 2016, la FEI a pour la première fois organisé un Championnat d'Europe « Under 25 » en Dressage. Sensible à la problématique de l'accès au haut niveau pour les jeunes séniors, la FFE a pris l'initiative de mettre en place en 2016 un circuit Under 25 en CSO pour favoriser l'accessibilité des concours internationaux 5* à cette catégorie d'âge.

Les sportifs s'inscrivent dans un parcours individualisé d'entrainement et d'accompagnement par le sélectionneur national de la catégorie sénior.

- **Accession territoriale** : structures permanentes, clubs ou organisations non permanentes d'ambition territoriale.

Des stages de perfectionnement jeunes et de détection ont lieu en région un an sur deux. Ils permettent aux entraineurs nationaux des disciplines de Haut Niveau de faire une revue d'effectifs, de découvrir de nouveaux talents, de communiquer sur les circuits jeunes proposés par la FFE et aussi de faire passer les messages techniques fondamentaux auprès des coachs privés.

Ces regroupements sont mis en place pour les cavaliers à cheval et à poney de 18 ans et moins, pré-détectés au travers des circuits de compétition.

- **Sport Etudes Excellence** :

Les Labels Sport Etudes Excellence de la FFE ont pour objectif de permettre aux jeunes sportifs d'associer un suivi scolaire classique et personnalisé à une pratique sportive intensive.

Les Sport Etudes Excellence s'intègrent dans le programme d'accession au haut niveau.

Ce label tourné vers l'excellence sportive propose aux jeunes cavaliers une pratique compétitive importante avec pour objectif les championnats des As. Les jeunes pratiquent l'équitation quotidiennement au travers d'un emploi du temps aménagé avec l'établissement scolaire au travers d'une convention obligatoire.

Les 16 établissements équestres labellisés recensés en 2025 (voir annexe 4) sont visités un an sur deux par un cadre technique de la FFE.

Un regroupement national a lieu chaque année avec les dirigeants de structures et l'ensemble des cavaliers afin de mutualiser les expériences et échanger sur les problématiques et les solutions. C'est également l'occasion d'un stage d'entrainement avec le staff fédéral qui se termine par une compétition le dernier jour.

Cette compétition sert de challenge pour désigner les meilleures structures et créer une dynamique d'amélioration continue.

En sus, la détection des meilleurs cavaliers s'appuie sur des circuits de compétition très développés et un système informatique recensant l'ensemble des résultats détaillés : Tournée des AS, Grand National, Championnats de France / As, …

Dans le cadre du label Sport Etudes Excellence, la structure est référencée dans le Projet de Performance Fédérale (PPF) de la FFE.
(liens : https://www.ffe.com/competition/haut-niveau).

La structure labellisée « Sport Etudes Excellence » fait ainsi partie du "Programme Accession territoriale" définie par le ministère des sports.
A ce titre, la FFE a la possibilité d'inscrire les élèves de terminale dans la base du ministère PSQS, ce qui leur permettra d'obtenir un IDPSQS (avantages équivalents à ceux des SHN dans le cadre de leur orientation sur Parcours Sup).

Un niveau sportif minimum a été fixé : participation à 3 épreuves Amateur Elite minimum au cours de la dernière année.
Pour cela, les structures peuvent envoyer chaque année la liste des élèves de terminal en SEE souhaitant poursuivre leurs études et dont le niveau sportif correspond aux critères ci-dessus :

Nom, Prénom, Numéro de Licence, adresse mail adulte responsable de l'enfant

6. Dispositifs communs de la stratégie fédérale haut niveau et haute performance

6.1. Les groupes 1 et 2

Ils rassemblent des couples en fonction de leurs performances sportives, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.
Dans toutes les disciplines, les groupes permettent de situer les cavaliers et leurs chevaux afin de mieux définir les accès aux sélections pour les grands rendez-vous internationaux. Ils permettent de cibler les couples à fort potentiel soutenus par des dispositifs d'aides techniques et financiers.
Le groupe 1 olympique ou paralympique est réservé aux couples cavaliers/chevaux performants au plus haut niveau. C'est dans ce groupe que seront puisées les forces vives en vue d'une sélection pour les JOP de Los Angeles 2028.

Le groupe 2 international s'inscrit comme la relève du groupe 1 olympique ou paralympique. Les objectifs sportifs pour ces couples cavaliers/chevaux peuvent être les sélections aux Jeux Méditerranéens de Taranto 2026, les coupes des nations et autres compétitions internationales. En dressage est créé le groupe 3 afin de mieux identifier les objectifs à atteindre pour rentrer dans la filière du haut niveau et se préparer aux sélections des équipes de France.
Les conditions d'accès à chaque groupe sont précisées pour chaque discipline dans le document « saison sportive » en ligne sur le site ffe.com. Le maintien dans le groupe est fonction du suivi sportif et des résultats. Les couples sortent des groupes en cas de performances trop anciennes, d'objectifs non atteints, de manquement aux engagements du cavalier et / ou du propriétaire, de changement de cavalier ou de vente du cheval.

6.2. La convention JOP

La FFE propose aux propriétaires et aux cavaliers de leurs chevaux la signature d'une convention de partenariat équipe de France JOP LA 2028 deux années avant l'échéance.
La signature de celle-ci permet de formaliser un échange d'engagements réciproques de la FFE, des propriétaires des chevaux de haut niveau et de leurs cavaliers dans un but partagé d'excellence sportive. Elle permet aussi de sécuriser les chevaux sous la selle de cavaliers français afin de contrôler le mercato préolympique.

Engagements de la FFE

1. Mobiliser ses compétences pour optimiser la progression du cheval dans le but de lui permettre d'accéder à son meilleur niveau de performance.
2. Définir l'orientation de la carrière sportive du cheval en partenariat avec le propriétaire et le cavalier.
3. Optimiser la formation individualisée du cheval et de son cavalier en accord avec les orientations données par l'encadrement fédéral.
4. Accompagner et contrôler le suivi sanitaire et le suivi sportif du cheval et de son cavalier.
5. Inscrire le cheval dans la liste d'accès aux primes de performances définis dans le document de référence « SAISON SPORTIVE » consultable sur www.ffe.com
6. Initier toutes les actions estimées nécessaires aux objectifs du groupe.

7. Effectuer, à tout moment et à ses frais, par son vétérinaire les contrôles qu'elle juge nécessaire dans le respect des règles de confidentialité et avec l'accord du propriétaire.
8. Participer à la promotion du cheval dans le cadre des Groupes 1 en s'interdisant toute interprétation négative publique relative à son activité en Équipes de France.
9. Permettre au propriétaire de communiquer ou de faire valoir le statut de son cheval en lui fournissant un logo Groupe Olympique/Paralympique.
10. Annoncer le nom du propriétaire après le nom de son cheval dans les communiqués de la FFE.
11. Donner un accès privilégié et faciliter la venue et l'accueil des propriétaires (informations et assistance logistique concernant les transports, hébergements, accréditations, accès Shuttle, parking, programme concours…) sur les grands événements tels que les Championnats de France et d'Europe, les étapes des circuits internationaux en France, les JOP et les Championnats du Monde.

Engagement du propriétaire du cheval

1. Assurer la bonne gestion de la carrière sportive de son cheval en accord avec les règlements de la FFE et de la FEI et la réglementation relative à la prévention et la lutte contre le dopage.
2. Adhérer au plan de formation défini par la FFE.
3. Faire participer son cheval aux épreuves internationales définies par la FFE.
4. S'interdire toute interprétation négative publique relative à son activité en Equipe de France.
5. Faire suivre son cheval régulièrement par un vétérinaire traitant choisi par lui.
6. Communiquer au vétérinaire de la FFE les coordonnées du vétérinaire traitant en l'autorisant à communiquer toutes les informations nécessaires sur le cheval.
7. Informer la FFE de tout conflit entre le propriétaire et le cavalier, pouvant influer sur la disponibilité du couple cavalier/cheval.
8. Honorer les sélections en Equipe de France et les réunions préparatoires aux grandes échéances sportives.

Engagement du cavalier

1. S'engager à respecter la Charte du cavalier des équipes de France.
2. S'engager à respecter les bonnes pratiques de la Charte du bien-être équin.
3. S'engager à atteindre les objectifs individualisés définis comprenant notamment la condition physique et le poids de forme.
4. S'engager à réaliser un travail de préparation mentale et à faire un bilan régulier avec le staff.
5. Assurer la bonne gestion de la carrière sportive de son cheval en accord avec les règlements de la FFE et de la FEI et la réglementation relative à la prévention et la lutte contre le dopage.
6. Adhérer au plan de formation défini par la FFE.
7. Faire participer son cheval aux épreuves internationales définies par la FFE.
8. S'interdire toute interprétation négative publique relative à son activité en Equipe de France.
9. Faire suivre son cheval régulièrement par un vétérinaire traitant choisi par lui.
10. Informer la FFE de tout conflit entre le propriétaire et le cavalier, pouvant influer sur la disponibilité du couple cavalier/cheval.
11. Honorer les sélections en Equipe de France et les regroupements préparatoires aux grandes échéances sportives.

6.3. L'accompagnement

Le détail des aides par discipline et par groupe figure pour chaque année dans le document intitulé ***Saison sportive***.

Nous listons ici les différents types d'accompagnement :

Identification par les Groupes cibles

L'inscription en Groupe valorise les chevaux qui bénéficient d'une référence objective de haut niveau. La FFE communique sur leur entrée en liste et leurs performances.

Valorisation des propriétaires de chevaux : « le club des propriétaires »

Les propriétaires sont au cœur des projets fédéraux avec leurs chevaux, ils sont invités aux réunions d'étape et accueillis dans les espaces FFE sur les étapes des circuits internationaux en France.

La FFE accompagne les propriétaires pour organiser leur venue aux grands événements tels que les Championnats de France et d'Europe, les étapes des circuits internationaux en France, les JOP et les Championnats du monde.

Des primes à la performance concernant leurs chevaux leurs sont versées par la FFE.

Soutien fédéral à la formation technique

Les couples des groupes bénéficient des conseils personnalisés de l'encadrement sportif fédéral lors des stages collectifs ou individuels et lors des compétitions.

Chaque couple sera orienté vers un programme personnalisé en concertation avec son entraîneur privé et son ou ses préparateurs de chevaux avec possibilité de prise en charge des entraînements à domicile.

Soutien aux entraîneurs privés

Dans toutes les disciplines, les entraîneurs privés seront associés aux formations.

En para dressage, les cavaliers qui préparent les chevaux le seront également.

Les entraîneurs privés sont associés au programme sportif du couple et leur intervention peut être aidée sur un objectif partagé.

Plan Coachs 2032 :

La FFE met en place une stratégie à long terme de l'optimisation du potentiel de chaque coach identifié.

L'objectif est la montée en compétences pour préparer l'encadrement de l'élite de demain dans les domaines de la technique, de l'accompagnement mental par la maîtrise de la juste relation sportif/entraîneur. Cette démarche est coopérative.

Certains entraîneurs de haute performance ont terminé leur « mission olympique et paralympique » sans qu'une mémoire vive ou écrite soit transmise. Sans transmission organisée, les connaissances, savoirs et expériences des entraîneurs de haute performance risquent de disparaître.

Ce plan va concerner 2 promotions de 5 à 6 coachs par discipline JOP.

Un objectif de partage et de compagnonnage est visé entre les anciens et la nouvelle génération de coachs qui vont rédiger un ouvrage et proposer des vidéos relatant leurs expériences et formalisant leurs apprentissages. Ces ouvrages deviendront une référence pour les futurs programmes de formation des coachs.

Suivi vétérinaire

Les chevaux bénéficient d'un suivi longitudinal : alimentation, locomotion, physiologie de l'entraînement.

Recherche et DATA

La préparation sportive des chevaux et des cavaliers bénéficie de la recherche appliquée et des sciences en support de la performance.

La recherche d'observables scientifiques à l'entraînement ou en compétition continue d'être développée sur les chevaux et sur les cavaliers pour identifier, par exemple, les paramètres de l'asymétrie et les autres freins à la performance.

Aides financières et primes d'objectifs

Des primes sont attribuées pour les participations et performances aux compétitions de référence.

La FFE contribue aux frais de transport selon le barème fédéral pour les déplacements aux compétitions de référence à l'étranger.

6.4. L'enjeu sociétal du bien-être animal

Suite à l'adoption de règles plus protectrices pour les chevaux par la FEI et la FFE, les formations de toutes les équipes de France contribuent davantage à la diffusion de bonnes pratiques en faveur du bien-être animal.
Signataire de la charte pour le bien-être équin et initiatrice de la Charte du sport de haut niveau FFE, la fédération s'attache à préserver la santé et l'intégrité physique des poneys et des chevaux, dans ses clubs jusqu'au sport de haut niveau. Ainsi, elle s'engage à ne jamais privilégier la performance au détriment du bien-être animal.
Le travail d'accompagnement et de formation de la fédération permet de sensibiliser les cavaliers de haut niveau et de faire le lien avec la performance sportive, indissociable du bien-être du cheval. En équipe de France, les chevaux font tous l'objet d'un entraînement personnalisé et d'une attention particulière de la part des vétérinaires fédéraux.
La fédération, sur fonds propres, co-soutient des projets de recherche en matière de BEA sur le cheval de sport à l'entraînement et en compétition.
Garante du respect de la réglementation sportive, la fédération s'engage également à ce que les cavaliers, membres de l'équipe de France, le soient aussi du bien-être de leurs chevaux. Nos sportifs ont ainsi à cœur de respecter les besoins physiologiques et comportementaux de leurs chevaux.

6.5. L'équipe d'encadrement

L'équipe fédérale se renouvelle. L'organigramme et la présentation de l'ensemble des équipes d'encadrement pour les disciplines olympiques et paralympiques se trouvent dans le document joint en Annexe 2. Une attention particulière a été portée au renforcement de la mixité des équipes d'encadrement. Le contrôle de l'honorabilité des intervenants est systématisé et un suivi de la validité de leur carte professionnelle est assuré par les services de la fédération.

7. Stratégie spécifique à chaque discipline internationale

Après le renouvellement des instances dirigeantes de la FFE, l'organisation au sein des équipes techniques a été repensée afin de s'adapter aux orientations souhaitées pour cette nouvelle olympiade et paralympiade.
La stratégie sportive générale retenue doit permettre de soutenir le développement des disciplines et inculquer à tous les acteurs la culture de la performance afin de maintenir la France au rang des meilleures nations équestres.

7.1. Le concours complet d'équitation

La médaille obtenue lors des JOP de Paris clôture un cycle où les bons résultats ont été nombreux dans chaque catégorie d'âge. Ils sont le résultat d'un investissement fort de la FFE, d'un accompagnement sans faille de l'ensemble des staffs fédéraux, et d'un engagement total des cavaliers et propriétaires des chevaux dans le projet sportif qui leur était proposé.

Objectifs 2025-2028 :

- Médailles aux championnats d'Europe (2025 / 2027) et aux Jeux Equestres Mondiaux (Aix-la-Chapelle 2026)
- Qualification pour les JOP 2028
- Conservation du rang de la France dans le top 3 mondial et obtention d'une médaille aux JOP 2028
- Reconduction et recrutement de nouveaux staffs d'encadrement : renouvellement quasi-total pour les Séniors, renouvellement pour les Jeunes, reconduction pour les Poneys + renforcement des compétences
- Soutien et relance du développement de la discipline
- Objectif de prise de conscience de l'intérêt que le complet peut avoir dans tout le système des sports équestres notamment pour la formation de base des cavaliers et chevaux
- Formation de la relève – donner l'opportunité à de nouveaux cavaliers et couples de prendre de l'expérience sur le très haut niveau – créer un vivier de futurs champions
- Performance des jeunes sur leurs championnats respectifs
- Reconstruction d'un collectif qui devra monter en puissance jusqu'aux JOP LA 2028
- Renforcement de la communication, de l'esprit d'équipe et de la cohésion du groupe au cœur du fonctionnement de l'EDF
- Optimisation de la formation des entraîneurs privés à travers le « Plan coachs 2032 »

7.2. Le concours de saut d'obstacles

Les JOP de Paris 2024 ont marqué l'aboutissement d'un projet sportif fondé depuis 2 olympiades. Les avancées, les recherches, l'accompagnement qui a été mis en place pour les athlètes équins et humains ont enrichi, bien au-delà d'une médaille, les compétences du collectif France.

Objectifs 2025-2028 :

- Médailles aux championnats d'Europe (2025 / 2027) et aux Jeux Equestres Mondiaux (Aix-la-Chapelle 2026)
- Qualification aux JOP 2028
- Conservation du rang de la France dans le top 3 mondial et obtention d'une médaille aux JOP 2028
- Reconduction et recrutement de nouveaux staffs d'encadrement + renforcement des compétences.
- Renforcement de la notion de collectif / esprit d'équipe
- Accompagnement et maintien du nombre croissant de couples vers le Haut-Niveau
- Optimisation des performances en vue des qualifications pour les JO 2028
- Formation de la relève – donner l'opportunité à de nouveaux cavaliers et couples de prendre de l'expérience sur le très haut niveau – élargir le vivier / enrichir le collectif
- Performance des jeunes sur leurs championnats respectifs
- Optimisation de la formation des entraîneurs privés à travers le « Plan coachs 2032 »

7.3. Le dressage

Pour les Séniors, les bons résultats obtenus sont encourageants, même s'ils ne permettent pas de concurrencer les nations fortes. Ils ont été favorisés par les outils et environnements mis en place par la FFE.
Pour les Jeunes, l'efficacité de la politique de détection, la consolidation de la place de la France dans les six meilleures nations européennes et l'image remarquée de la qualité de leur équitation permet d'aborder l'avenir avec confiance.

Objectifs 2025-2028 :

- Maintien du rang de la France dans le top 5
- Qualification pour les JOP 2028
- Performances significatives aux championnats d'Europe et Jeux Equestres Mondiaux
- Reconduction et recrutement de nouveaux staffs d'encadrement + renforcement des compétences
- Confirmation des couples aguerris
- Structuration de l'accompagnement des jeunes pour les préparer aux échéances internationales
- Formation de la relève – donner l'opportunité à de nouveaux cavaliers et couples de prendre de l'expérience sur le très haut niveau
- Attention particulière portée sur la préparation mentale, élément clé de la performance à haut niveau et du bon fonctionnement du collectif France, garant de la dynamique de groupe et de la progression individuelle
- Optimisation de la formation des entraîneurs privés à travers le « Plan coachs 2032 »
- Cohésion du collectif

7.4. Le para-dressage

Les résultats obtenus aux championnats d'Europe de 2023 et aux JOP de Paris 2024 confirment la progression globale de la discipline à l'international. Ils représentent des indicateurs encourageants.

Objectifs 2025-2028 :
- Qualification pour les JOP 2028
- Maintien du rang de la FFE dans le top 4 et obtention d'une médaille aux JOP 2028
- Reconduction des staffs d'encadrement
- Continuer la progression au niveau international
- Détection et formation de la relève – donner l'opportunité à de nouveaux cavaliers et couples compétitifs de prendre de l'expérience sur le très haut niveau afin d'étoffer le réservoir de couples
- Optimiser la mise en place des Master class
- Renforcer la collaboration du staff avec les entraîneurs privés
- Optimiser la formation des entraîneurs privés à travers le « Plan coachs 2032 »
- Optimiser la performance à travers la poursuite du suivi vétérinaire des chevaux
- Optimiser la performance à travers la poursuite de la stratégie de préparation mentale

7.5. La voltige

La France détient un leadership construit à travers l'optimisation des points forts : qualité des chevaux, qualités techniques des voltigeurs, prédominance sur l'aspect artistique, expertise et richesse du groupe France. Le modèle français est désormais clairement identifié et reconnu sur la scène internationale.

Objectifs 2025-2028 :
- Reconduction des staffs d'encadrement
- Soutien des athlètes à fort potentiel
- Formation et détection des jeunes voltigeurs
- Individualisation des calendriers de compétition / ciblage des stages de préparation
- Obtention de médailles aux championnats du monde de 2026
- Maintien de la place de la France au rang des nations les plus fortes et évolution des athlètes au sein de la ranking FEI

7.6.L’attelage

Les performances de l'Équipe de France en Championnats Internationaux lors de cette dernière olympiade se traduisent par plusieurs titres européens et mondiaux chez les Jeunes et les Séniors
Les bleus devront continuer d’optimiser tous les facteurs de performance et gagner en constance pour répondre durablement aux places sur les podiums des championnats internationaux.

Objectifs 2025-2028 :
- Renforcement de la dynamique collective « l’esprit bleu »
- Accompagnement de la progression de la relève
- Densification de l’élite des différentes catégories en rapport avec le top niveau mondial
- Poursuite de la collaboration incontournable entre staff privé et staff fédéral pour structurer un futur solide et ambitieux
- Livrer lors des championnats internationaux le niveau de performance maximum en rapport avec le potentiel démontré lors de la saison avec le classement par équipe comme objectif premier
- S’installer au plus proche des nations de tête, sur le podium voir le cas échéant au sein du top 5 du classement par équipe des différents championnats internationaux

7.7.L’endurance

L'arrivée d'un nouveau staff a apporté une dynamique positive, permettant aux équipes de France séniors et jeunes de s'illustrer au plus haut niveau sur cette dernière olympiade. La France a remporté notamment ces deux dernières années deux fois l'argent en équipe pour les jeunes et deux fois la médaille d'or pour les séniors.

Objectifs 2025-2028 :
- Reconduction et recrutement de nouveaux staffs d’encadrement + renforcement des compétences
- Maintien du niveau atteint au niveau international
- Détection et formation de la relève chevaux et cavaliers pour densifier l’élite de demain
- Conservation et renforcement de la dynamique entreprise autour de l’esprit EDF et la cohésion de groupe au cœur du fonctionnement afin de servir la performance.

PPF – partie opérationnelle

1. Généralités

1.1. Critères de mise en liste des sportifs

L'inscription sur liste pour les sportifs de haut niveau suit les critères proposés par l'ANS et le Ministère. Le périmètre des disciplines olympiques et paralympiques est distingué du périmètre des disciplines de haut niveau. Les critères de performances tiennent compte des résultats en compétitions internationales de référence. Voir les tableaux dans l'annexe 1.

A chaque nouvelle saison sportive, les sportifs inscrits sur les listes ministérielles reçoivent un courrier de la part de la FFE les informant des conditions de versement de l'ensemble des aides financières, conditionné par la réalisation d'une visite médicale (titre b.) et la déclaration de la situation socio-professionnelle de l'athlète (titre c.).

1.2. Modalités de la surveillance médicale des sportifs de haut niveau et des sportifs reconnus dans le PPF

L'ensemble des SHN sont soumis au suivi médical réglementaire imposé par le Code du sport. Le SHN doit passer une visite médicale approfondie et un électrocardiogramme de repos.
En cas de non-respect de ce suivi médical, les aides fédérales et les aides personnalisées peuvent être suspendues ou annulées, et l'inscription sur la liste des Sportifs de Haut Niveau peut être remise en cause.
La visite médicale annuelle doit être réalisée par un ***médecin du sport***. Elle est prise en charge par la FFE dans la limite des plafonds établis. Elle comprend un examen général, un bilan locomoteur, cardio-vasculaire, pulmonaire, ophtalmologique, … , un bilan diététique et alimentaire, un bilan psychologique, une recherche d'état de surentraînement, un électrocardiogramme standard de repos.
Les SHN bénéficient de la couverture accident du travail et maladie professionnelle liée à la pratique du sport de haut niveau et financée par l'Etat.
La FFE souscrit au profit de ses SHN une assurance complémentaire individuelle accident couvrant les dommages corporels survenus lors de leur pratique de haut niveau.

Pour les sportifs espoirs et collectifs nationaux, une visite médicale annuelle est obligatoire. Il est demandé de présenter un certificat médical annuel de non contre-indication à « la pratique ***intensive*** des sports équestres en compétition ».

Pour l'ensemble des sportifs intégrés dans le programme d'accession et le programme d'excellence, un suivi par les médecins des équipes de France est proposé ponctuellement lors des différents regroupements et compétitions des équipes de France.

1.3. Modalités de suivi socio-professionnel des sportifs de haut niveau

L'Environnement du sportif

Pour les seniors
L'accès au haut niveau demande un investissement aussi important en temps qu'en argent. Pour atteindre son objectif, le cavalier doit avoir une stratégie économique sous la forme d'un système stable et structuré qui lui permette d'être en concours un grand nombre de semaines dans l'année. En effet, à part les quelques cavaliers de l'élite du saut d'obstacles, il n'est pas possible de retirer assez d'argent de sa pratique en compétition pour en vivre. Le cavalier professionnel recourt ainsi à la multi-activité. Quelques-uns ont une autre activité professionnelle, certains sont salariés dans le milieu équestre, mais la plus grande majorité sont dirigeants de leur propre entreprise. Ils sont donc professionnels à la tête de plusieurs salariés allant du groom, cavalier maison, palefrenier au secrétaire. Leur activité tourne autour de la compétition mais aussi du coaching de jeunes sportifs, de la valorisation et du commerce de chevaux. Il est également primordial d'entretenir de bonnes relations avec leurs propriétaires de chevaux et partenaires, et d'en prospecter de nouveaux pour l'avenir.
Le cavalier professionnel a ainsi plusieurs facettes qui l'obligent à savoir s'entourer et cultiver des compétences relationnelles, à apprendre à partager son temps entre son activité professionnelle et son activité sportive pour continuer à évoluer vers le haut niveau.

Pour les jeunes
Les jeunes cavaliers suivent dans la majorité des cas un double projet scolaire et sportif. Ils s'entraînent auprès d'entraîneurs compétents à proximité de leur domicile quand ils ne sont pas directement fils/filles de professionnels du secteur.
Des regroupements nationaux sont organisés régulièrement pour les meilleurs sous l'égide de la fédération française d'équitation.

Dispositif fédéral de suivi socio professionnel

La réussite sportive est indissociable de la réussite socioprofessionnelle. Le Fédération Française d'Equitation en partenariat étroit avec l'Agence Nationale du Sport développe une politique de suivi social afin que les sportifs de haut niveau puissent réaliser les performances à la hauteur de leur potentiel, tout en leur garantissant la poursuite d'une formation et d'une insertion professionnelle correspondant à leurs capacités et leurs aspirations.
Un conseiller technique national est en charge du suivi socioprofessionnel des SHN, Espoirs et collectifs nationaux.
Les dispositifs d'accompagnements des SHN ont été renforcés et un suivi spécifique existe concernant :
- la formation et la reconversion des sportifs avec un accès prioritaire à différents dispositifs :
- Concours de la fonction publique,
- Formations paramédicales,
- Aménagement de scolarité,
- Dispositif baccalauréat...
- la professionnalisation avec l'accès aux formations DEJEPS dans un cadre privilégié
- les conventions d'insertion professionnelle qui leur permettent d'accéder à l'entreprise pendant leur carrière grâce à un aménagement de leur temps de travail
- les contrats d'aide à la professionnalisation SHN (ex contrats SHN / ANS)
- l'accompagnement vers les dispositifs de mécénat : Fondation du Sport Français, fondation FDJ, …
- pépinière d'entreprise sur le site IFCE de Saumur : Une pépinière d'entreprise est basée à l'IFCE Saumur selon une convention tripartite IFCE, FFE, et cavalier. La cavalière accueillie actuellement bénéficie de boxes et des infrastructures du pôle France de CCE, et régulièrement de l'encadrement IFCE du pôle France relève.
- la protection sociale élargie avec un dispositif d'assurance qui couvre le risque d'accidents sportifs, mais aussi un dispositif de cotisation retraite dédié aux SHN.

La FFE incite les sportifs à poursuivre leur **double projet** sportif et scolaire aussi loin que possible. D'une part les compétences acquises sont importantes dans la construction d'une carrière sportive équestre et d'autre part il faut s'assurer un bagage scolaire pour anticiper une éventuelle reconversion.
Dans de nombreux cas les SHN qui arrêtent leur carrière poursuivent une activité professionnelle dans le secteur équestre, premier employeur privé de la filière sportive.

Reconversion :
L'accompagnement à la reconversion du sportif se fait sur une série d'entretiens basés sur le livret de compétences et permettant un positionnement clair et une stratégie définie.

La fédération se préoccupe de l'avenir du SHN à moyen et long terme à l'issue de sa carrière sportive surtout dans une discipline non professionnelle comme le pentathlon moderne. L'orientation est donc un sujet important. Les sportifs de haut niveau, notamment des équipes de France, ont de fortes contraintes sportives et n'ont pas facilement accès à une orientation scolaire ou professionnelle précise et sécurisante en cours de carrière, ce qui peut compromettre leurs perspectives de reconversion.

La fédération s'attache aux points suivants :

- Une aide à la construction d'un parcours de formation, et à l'orientation
- Un suivi et un soutien, au besoin, pour des aménagements spécifiques des cursus formations suivis
- Une écoute et un soutien dans le champ social
- Des aides financières personnalisées pour financer les projets de formation ou de reconversion
- Un soutien à l'insertion professionnelle, la mise en œuvre de CIP

Critères d'attribution des aides individuelles et des aides personnalisées

Les aides personnalisées ne sont ni un revenu, ni une paye mais bien une aide. Ainsi, elles ne sont ni obligatoires, ni fixes et le cadre de leurs attributions est défini par le DTN en accord avec les directives de l'Agence.
Les **aides personnalisées** répondent à différents besoins du cavalier de haut niveau sur le volet socioprofessionnel et correspondent à 4 rubriques de versement :
- manque à gagner Sportif pour les cavaliers SHN qui sont professionnels salariés ou chefs d'entreprises posant des jours pour participer à des stages ou des sélections dans les compétitions inscrites sur les saisons sportives de chaque discipline.
- aide à la formation et à la reconversion sur présentation de factures.
- aides sociales sur des cavaliers ciblés dont le revenu annuel brut est inférieur à 40k€.

Les **aides fédérales** sont un dispositif d'aides distinctes des aides personnalisées mis en place par la FFE. Elles sont versées aux cavaliers convoqués aux stages équipe de France et sélectionnés dans les concours en fonction de leurs performances.
Les primes fédérales aux propriétaires sont versées sous conditions que le cheval ne fasse pas l'objet d'une sanction disciplinaire ou pour dopage.

Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées d'état peuvent être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical règlementaire n'est pas effectué.

L'ensemble des aides de l'ANS et de la FFE dont bénéficient les SHN sont détaillées dans le document « Saison Sportive » téléchargeable sur le site www.ffe.com pour chaque discipline.

1.4. Présentation de la convention fédérale / SHN

Dans le respect des dispositions prévues aux articles L. 221-2-1, R. 221-2 et D. 221-2-1, la FFE conclu avec chaque SHN une convention déterminant les droits et obligations du sportif et de la fédération en matière de formation et d'accompagnement socioprofessionnel, de pratique compétitive, de surveillance médicale, de respect des règles d'éthique sportive et de droit à l'image.

Cette convention mise en place par la FFE formalise les relations avec les Sportifs de Haut Niveau, inscrits sur la liste ministérielle :

- Fixe le cadre des aides accordées aux Sportifs de Haut Niveau (financière, logistique, technique, suivi et soutien),
- Établit le suivi médical règlementaire applicable,
- Indique le cadre applicable aux équipes de France,
- Précise les règles relatives au droit à l'image et de la promotion du sportif et de la FFE,
- Fixe les conditions d'application de cette convention et les procédures en cas de sanctions ou de litiges,
- Constitue un engagement réciproque pour une durée déterminée.

En annexe de cette convention, la Charte du Sport de Haut Niveau de la FFE doit également être signée par tout sportif sélectionné. Cette charte, fondée sur les principes déontologiques du sport, fixe les droits et les devoirs du SHN autour de quatre principes :

- Respecter les valeurs du sport,
- Respecter le poney / cheval,
- Être un sportif exemplaire,
- Honorer le collectif.

1.5. Honorabilité et compétences

L'honorabilité de l'ensemble des intervenants est systématiquement vérifiée par :

- Pour les éducateurs sportifs : la vérification systématique de la détention d'une carte professionnelle en cours de validité et un suivi du renouvellement de cette dernière.
- Pour les intervenants ne relevant pas de la profession réglementée d'éducateur sportif : il est demandé à ces derniers de fournir un extrait de casier judiciaire (bulletin N°3).

Par ailleurs, l'ensemble des prestataires permanents signataires d'un contrat avec la FFE s'engagent à respecter la Charte d'éthique et de déontologie de la FFE.

L'ensemble des staffs a l'obligation de suivre à échéance régulière des sessions de sensibilisation et de formation à la prévention des violences (partenariat avec l'association « Colosse aux pieds d'argile ») et est régulièrement sensibilisé à des fins de prévention aux problématiques d'éthique et de probité.

Le projet « Plan coachs 2032 » formalise la formation continue de ces staffs d'encadrement, notamment :

- Sur la connaissance des publics entraînés
- Sur les spécificités du public féminin
- Sur la préservation de la santé (mentale et physique)

Concernant les staffs du champ de la dimension mentale, la compétence des intervenants est vérifiée au travers du cahier des charges du réseau « Accompagnants Psychologues du Sport et Préparateurs Mentaux » (APSPM).

Voir le détail des équipes d'encadrement en Annexe 2.

1.6. Data

Grâce à la politique initiée lors des JOP de Paris, la FFE a pu commencer à se structurer en matière d'utilisation des Data. Si ces actions ont apporté une véritable valeur ajoutée à la préparation des athlètes, le principal levier d'amélioration demeure une meilleure acculturation et appropriation de cette thématique par les acteurs de la performance. Le projet « Plan coachs 2032 » doit permettre une sensibilisation accrue des staffs en place et des futurs entraineurs, en vue d'un déploiement efficace des Data à toutes les étapes du processus de performance :

- Analyse de la performance
- Accompagnement sportif de la performance
- Outil d'aide à la décision

Sur le plan opérationnel, il s'agira de structurer progressivement l'internalisation de cette thématique grâce à des ressources humaines dédiées et des outils mobilisables plus facilement.

2. Programmes

2.1. Cartographie des structures et dispositifs

Programme Excellence :

- Pôle France Concours Complet non permanent
- Pôle France Voltige permanent et non permanent
- Pôle France Relève Concours Complet

Programme Accession territoriale :

- Sport Etude Excellence

Trois des quatre pôles France fédéraux sont basés à l'IFCE Saumur, établissement labellisé Grand INSEP : CCE relève et sénior et voltige.

Les trois pôles France fédéraux : CCE permanent, Relève et Voltige, sont basés à l'IFCE Saumur, établissement labellisé Grand INSEP.

Outre les installations équestres et leur entretien, les pôles bénéficient d'un centre médico sportif et des compétences qui y sont attachées : préparateur physique pour le CCE, accompagnatrice de la performance pour tous les permanents et offre de soin et de suivi : médecin du sport, psychologue du sport, ostéopathe, nutritionniste, kinésithérapeutes.

Un dispositif d'accueil et d'entraînement para-dressage existe sur le site IFCE Saumur : l'accueil des sportifs SHN peut être proposé, dont les modalités peuvent prévoir :

- Entrainement permanent avec chevaux fournis par la structure d'accueil
- Entrainement semi-permanent avec chevaux par la structure d'accueil
- Entrainement permanent avec chevaux privés
- Entrainement semi-permanent avec chevaux privés

L'objectif général donné par la FFE à l'IFCE est l'accès au haut niveau et à l'excellence sportive. La coordination est effectuée par Fanny Delaval, cadre d'Etat FFE.

L'encadrement pour chaque couple est proposé par la structure d'accueil IFCE. Une convention d'objectif signée entre l'IFCE et le cavalier décrit les modalités de fonctionnement.

2.2. Cahier des charges des structures et dispositifs du programme

Pôle France Concours Complet non permanent :

Nom de la structure	**Pôle France CCE Saumur non permanent**
Entité juridique portant le projet	**Fédération Française d'Equitation**
Conventionnement (le cas échéant)	**Convention avec l'IFCE (site de Saumur)**
Positionnement au sein du PPF	**Objectif général** Excellence sportive

	Critères de recrutement Les sportifs ont accès au pôle France CCE non permanent dans les conditions suivantes : - être inscrit sur liste SHN, CN, CE - avoir des performances au niveau 3* Niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure : podium en 3* et performances en 4*, être sur les podiums des grandes échéances
	Coordonnateur Martin DENISOT, CTN en charge du CCE, basé à Lamotte-Beuvron **Référent site Saumur** Philippe MULL, Cadre IFCE
	Encadrement Tous les encadrants techniques sont diplômés d'Etat : - Sélectionneur National Séniors Jean-Luc Force, cadre d'Etat FFE - Adjoint au cross Cédric Lyard, vacataire FFE - 2 adjoints au dressage Séniors : Amélie Billard et Philippe Limousin, vacataires FFE - Adjoint au CSO Pascal Henry, vacataire FFE - Interventions ponctuelles d'un préparateur physique et d'un préparateur mental vacataires FFE - Un vétérinaire de l'IFCE également vétérinaire des équipes de France
	Public concerné Entre 40 et 50 sportifs par an, listés SHN pour une majorité - les sportifs viennent de tout le territoire national - Accueil à partir de 18 ans. Pas d'accueil de mineurs
	Modalités d'information **(A retrouver dans le règlement intérieur de la structure)** Un temps d'information des sportifs est systématiquement organisé en matière de lutte contre le dopage, les violences et la discrimination, les canaux et moyens de signalement : - Lors de la campagne d'inscription sur liste SHN - Lors de la signature du règlement intérieur de la structure - A l'occasion des stages équipe de France La formation sportive et citoyenne est délivrée dans les conditions prévues au point 2.5 du PPF. Par ailleurs, l'encadrement est régulièrement formé et sensibilisé sur ces sujets afin de maintenir une vigilance permanente sur ces sujets.
Eléments du fonctionnement sportif	**Installations** - Manège - Carrière d'obstacles - Carrière de dressage - 40 boxes - Hippodrome de Verrie, site d'entraînement pour le cross - Piste de galop - Cafeteria uniquement le midi et hors WE, mais pas d'hébergement - Clinique vétérinaire et maréchalerie sur place si besoin - Centre médico-sportif
	Fonctionnement Prise en charge des frais de fonctionnement (hors cadres fédéraux) par l'IFCE.

	Volume d'entraînement Volume individualisé en fonction du projet sportif de l'année. En moyenne 3h/jour par cheval, 5 jours / semaine, 5 à 8 semaines /an
Suivi des sportifs	**Mise en œuvre du double projet** Martin Denisot, CTN en charge du CCE avec le soutien de Davy Delaire, CTN en charge du suivi socio professionnel. Près de 100% des SHN sont professionnels et chefs d'entreprises.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire Le pôle étant non permanent, le suivi médical est organisé avec le médecin des équipes de France lors des regroupements des SHN sur le pôle.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques Cette offre est proposée au cas par cas en lien avec le médecin fédéral et le médecin traitant ou en lien avec la MRP du domicile du sportif.
Financement de la structure	**SHN Elites et Seniors** FFE : prise en charge de l'encadrement, des boxes, des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration IFCE : prise en charge des installations et de leur entretien et facturation à la FFE de l'hébergement des chevaux non permanents Etat : aides personnalisées : forfait journalier / manque à gagner dû à leur absence au sein de leur entreprise. **Autres SHN** FFE : prise en charge de l'encadrement IFCE : prise en charge des installations et de leur entretien

Budget prévisionnel	**PF CCE**	
Libellé	**Charges**	**Produits**
Location de boxes	10 000 €	
Refacturation boxes		5 000 €
Soins vétérinaires	2 000 €	
Encadrement technique	5000	
Aide cav	5000	
Sous-total	**22 000 €**	**5 000 €**
Financement FFE		17 000 €
Total budget pôle	**22 000 €**	**22 000 €**

% de prise en charge fédérale : détail des aides à destination des athlètes dans le document Saison sportive 2025

Pôle France Voltige permanent et non permanent :

Nom de la structure	**Pôle France Voltige Saumur permanent et non permanent**
Entité juridique portant le projet	**Fédération Française d'Equitation**
Conventionnement (le cas échéant)	**Convention avec l'IFCE (site de Saumur)**
Positionnement au sein du PPF	**Objectif général :** Accession au haut niveau et excellence sportive
	Critères d'accès - être inscrit sur liste SHN, CN, CE - avoir des performances au niveau international Deux populations s'entrainent sur le PFV : - les sportifs permanents - les sportifs non permanents sur des périodes déterminées (vacances scolaires, stage de préparation aux grandes échéances...) Niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure : être performant sur les championnats d'Europe et du Monde
	Coordonnateur Manon Mouthino, entraineure nationale de voltige et coordonnatrice du pôle, cadre d'Etat FFE + François Athimon, cadre d'Etat FFE
	Encadrement - Entraineur national, Manon Mouthino, cadre d'Etat FFE - François Athimon, cadre d'Etat FFE - Un préparateur des chevaux, Sébastien Langlois, cadre d'Etat FFE - Interventions ponctuelles d'un spécialiste chorégraphe, d'un médecin et d'un kinésithérapeute, vacataires de la FFE - Un vétérinaire de l'IFCE
Eléments du fonctionnement sportif	**Public concerné** Entre 5 et 10 sportifs permanents Entre 30 et 60 sportifs par an non permanents, Les sportifs viennent de tout le territoire national Pour les sportifs permanents : - Accueil à partir de 18 ans ou mineurs émancipés ; pas d'hébergement sur place Pour les sportifs non permanents - Accueil à partir de 18 ans ou mineurs accompagnés par un parent ou d'un responsable légal mandaté par les parents pendant la période de stage.
	Modalités d'information **(A retrouver dans le règlement intérieur de la structure)** Un temps d'information des sportifs est systématiquement organisé en matière de lutte contre le dopage, les violences et la discrimination, les canaux et moyens de signalement : - Lors de la campagne d'inscription sur liste SHN - Lors de la signature du règlement intérieur de la structure - A l'occasion des stages équipe de France La formation sportive et citoyenne est délivrée dans les conditions prévues au point 2.5 du PPF. Par ailleurs, l'encadrement est régulièrement formé et sensibilisé sur ces sujets afin de maintenir une vigilance permanente sur ces sujets.

	Installations - Manège - Carrière de travail - Boxes - Mise à disposition d'une cavalerie d'entraînement avec soigneur - Cafeteria uniquement le midi et hors WE, mais pas d'hébergement - Clinique vétérinaire et maréchalerie sur place - Centre médico-sportif et de préparation physique
	Fonctionnement Prise en charge des frais de fonctionnement (hors cadres fédéraux) par l'IFCE
Suivi des sportifs	**Volume d'entraînement** Volume individualisé en fonction du projet sportif de l'année. Entrainement quotidien pour les sportifs permanents.
	Mise en œuvre du double projet Manon Mouthino, coordinateur du pôle avec le soutien de François Athimon, cadre d'Etat FFE et Davy Delaire, CTN en charge du suivi socio professionnel.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire Le suivi médical est organisé avec le médecin des équipes de France lors des regroupements des SHN sur le pôle.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques Cette offre est proposée au cas par cas en lien avec le médecin fédéral et le médecin traitant ou via la MRP du domicile du sportif
Financement de la structure	**Sportifs permanents** - FFE : prise en charge de l'encadrement. - IFCE : prise en charge des installations, de leur entretien et mise à disposition de la cavalerie d'entraînement et/ou prise en charge des frais de pension des chevaux selon conventions. Le nombre de chevaux est limité à 8. Facturation à la FFE de l'hébergement, des frais- chevaux et sportifs – liés aux déplacements, à l'hébergement et à la restauration. **Sportifs non permanents sur convocation** - FFE : prise en charge de l'encadrement, des frais – chevaux et sportifs - liés aux déplacements, à l'hébergement et à la restauration - IFCE : prise en charge des installations et de leur entretien, et facturation à la FFE de l'hébergement des chevaux non permanents.
Projection	Un transfert du pôle France sur le site fédéral de Lamotte Beuvron sera étudié au cours de l'olympiade.

Budget prévisionnel	**PF VOLTIGE**	
Libellé	**Charges**	**Produits**
Location de boxes	1 500 €	
Refacturation boxes		750 €
Soins vétérinaires	1 500 €	
Refacturation soins		1 500 €
Encadrement technique	16 000 €	
Aide cav	20 000 €	
Sous-total	**39 000 €**	**2 250 €**
Financement FFE		36 750 €
Total budget pôle	**39 000 €**	**39 000 €**

% de prise en charge fédérale : détail des aides personnalisées dans le document Saison sportive 2025

Pôle France Relève Concours Complet :

Nom de la structure	**Pôle France Relève CCE Saumur permanent et non permanent**
Entité juridique portant le projet	**Fédération Française d'Equitation**
Conventionnement (le cas échéant)	**Convention avec l'IFCE (site de Saumur)**
Positionnement au sein du PPF	**Objectif général :** Programme d'accession et excellence jeunes
	Critères d'accès Sportifs non permanents : - être inscrit sur liste SHN, CN, CE - avoir des performances au niveau 2* pour les jeunes cavaliers, 3* pour les jeunes seniors Sportifs permanents : - être inscrit sur liste SHN, CN, CE - avoir des performances au niveau 2* pour les jeunes cavaliers, 3* pour les jeunes seniors
	Coordonnateur Martin DENISOT, CTN en charge du CCE, basé à Lamotte-Beuvron **Référent site Saumur** Philippe MULL, Cadre IFCE
	Encadrement ● Encadrement IFCE - Un entraineur et coordonnateur adjoint, cadre de l'IFCE en charge du suivi quotidien des sportifs - Interventions d'un médecin et d'un kinésithérapeute - Un vétérinaire et un maréchal ferrant - Intervenant en préparation physique et préparation mentale ● Encadrement FFE Intervention ponctuelle du staff FFE du pôle France CCE : - Sélectionneur National Séniors Jean-Luc FORCE, cadre d'Etat FFE
	Public concerné Entre 0 et 10 sportifs permanents par an, listés SHN, CN, CE Entre 10 et 20 sportifs non permanents par an, listés SHN, CN, CE et non listés Les sportifs viennent de tout le territoire national Accueil à partir de 18 ans. Pas d'accueil de mineurs ou sous réserve d'émancipation

Eléments du fonctionnement sportif	**Modalités d'information** **(A retrouver dans le règlement intérieur de la structure)** Un temps d'information des sportifs est systématiquement organisé en matière de lutte contre le dopage, les violences et la discrimination, les canaux et moyens de signalement : - Lors de la campagne d'inscription sur liste SHN - Lors de la signature du règlement intérieur de la structure - A l'occasion des stages équipe de France La formation sportive et citoyenne est délivrée dans les conditions prévues au point 2.5 du PPF. Par ailleurs, l'encadrement est régulièrement formé et sensibilisé sur ces sujets afin de maintenir une vigilance permanente sur ces sujets.
	Installations - Manèges - Carrières d'obstacles - Carrières de dressage - Boxes : boxes dans écurie Bouchet selon besoins et possibilités pour les permanents et boxes pole France pour les non permanents. Sportifs permanents - Hippodrome de Verrie, site d'entrainement pour le cross - Piste de galop - Cafeteria uniquement le midi et hors WE, mais pas d'hébergement - Clinique vétérinaire et maréchalerie sur place si besoin - Centre médico-sportif
Suivi des sportifs	**Volume d'entraînement** En fonction du nombre de chevaux à disposition de chaque cavaliers, le nombre d'heures d'entraînement peut varier. **Permanent.** Moyenne de 20 heures d'entraînement par semaine + compétitions en week-end **Non permanent** En moyenne 3h/jour par cheval et 5 jours / semaine, 5 à 8 semaines par an.
	Mise en œuvre du double projet Martin Denisot, CTN en charge du CCE avec le soutien de Davy Delaire, CTN en charge du suivi socio professionnel. Pour l'IFCE, Nathalie Mull, directrice des sports.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire Le suivi médical est organisé avec le médecin des équipes de France lors des regroupements des SHN sur le pôle.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques Cette offre est proposée au cas par cas en lien avec le médecin fédéral et le médecin traitant ou avec la MRP du domicile du sportif
Financement de la structure	**<u>Sportifs permanents</u>** **FFE** : prise en charge de l'encadrement complémentaire pour le staff CCE séniors. **IFCE** : prise en charge des installations, et de leur entretien Prise en charge de l'encadrement quotidien (entraînement et compétitions) Prise en charge de 2 chevaux de haut niveau (pension, soins vétérinaires,

	maréchalerie dans les conditions fixées par la convention de soutien de l'IFCE au projet HN de la FFE et/ou possible mise à disposition d'une cavalerie d'entraînement et compétition) et/ou mise à disposition d'une cavalerie d'entraînement et compétition. **Sportifs non permanents** **FFE** : encadrement des stages. **IFCE** : encadrement des stages, prise en charge des installations, et de leur entretien ; facturation à la FFE de l'hébergement des chevaux non permanents selon les conventions individuelles. Les sportifs permanents peuvent également entrer des chevaux supplémentaires sous convention. Dans ce cas, les frais de pension sont à leur charge.

Budget prévisionnel	**PFR CCE**	
Libellé	**Charges**	**Produits**
Location de boxes	11 500 €	
Refacturation boxes		**11 500 €**
Soins vétérinaires	2 000 €	
Refacturation soins		**2 000 €**
Encadrement technique		
Aide cav		
Sous-total	**13 500 €**	**13 500 €**
Financement FFE		0 €
Total budget pôle	**13 500 €**	**13 500 €**

% de prise en charge fédérale : détail des aides personnalisées dans le document Saison sportive 2025

Sport Etude Excellence :

Label « Sport Etudes Excellence »

Nom de la structure	**Sports Etudes Excellence – Structures permanentes**
Entité juridique portant le projet	**Centre équestre porteur du projet, adhérent à la FFE, labellisé « Sport Etudes Excellence » (Annexe 3)**
Conventionnement (le cas échéant)	Convention tripartite entre le jeune, le centre équestre porteur du projet et un établissement scolaire.
Positionnement au sein du PPF	**Objectif général :** Programme jeunes accession territoriale
	Indicateurs de résultats Les sportifs doivent : ● Répondre aux critères sportifs et scolaires prévus par le cahier des charges du label : championnat des As ● Être sélectionnés par les structures
	Coordonnateur : Coordonnateur National : Patrick Rodde, CTN Coordonnateur adjoint : dirigeant de la structure (voir Annexe 3)
Eléments du fonctionnement sportif	**Population** Entre 10 et 15 structures sur l'ensemble du territoire national
	Modalités d'information **Les structures labelisées doivent impérativement conduire u**n temps d'information des sportifs en matière de lutte contre le dopage, les violences et la discrimination, les canaux et moyens de signalement ainsi que la formation sportive et citoyenne selon les conditions prévues au point 2.5 du PPF. Par ailleurs, l'encadrement est régulièrement formé et sensibilisé sur ces sujets afin de maintenir une vigilance permanente sur ces sujets et doit avoir validé sur le Campus FFE le cours « Prévention et lutte contre le violences sexuelles ».
	Voir cahier des charges fédéral Consulter le document
Suivi des sportifs	**Mise en œuvre du double projet** Davy Delaire, CTN en charge du suivi socio professionnel Patrick Rodde, CTN en charge du suivi des sport études Dirigeant de la structure
Financement de la structure	**FFE :** accompagnement et évaluation sportive annuelle **Structure :** Fonctionnement

Pôle France Attelage :

Nom de la structure	**Pôle France Attelage Lamotte Beuvron non permanent**
Entité juridique portant le projet	**Fédération Française d'Equitation**
Positionnement au sein du PPF	**Objectif général :** Accession haut niveau et excellence sportive
	Critères accès Les sportifs ont accès au pôle France non permanent dans les conditions suivantes : - être inscrit sur liste SHN, CN, CE - avoir des performances au niveau 3 étoiles Niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure : performance en 3 étoiles, être sur les podiums des grandes échéances
	Coordonnateur Lucas Ricard, CTN en charge de l'attelage, basé à Lamotte-Beuvron
	Encadrement - Sélectionneur National Séniors Félix-Marie Brasseur, vacataire FFE - Un vétérinaire vacataire FFE - Intervention ponctuelles d'entraîneurs vacataires FFE - Interventions ponctuelles d'un préparateur physique et d'un préparateur mental vacataire FFE
Eléments du fonctionnement sportif	**Population** Entre 20 et 30 sportifs par an, listés SHN et une centaine de chevaux/an - les sportifs viennent de tout le territoire national - accueil à partir de 18 ans ou mineurs accompagnés par un parent ou d'un responsable légal mandaté par les parents pendant la période de stage.
	Modalités d'information **(A retrouver dans le règlement intérieur de la structure)** Un temps d'information des sportifs est systématiquement organisé en matière de lutte contre le dopage, les violences et la discrimination, les canaux et moyens de signalement : - Lors de la campagne d'inscription sur liste SHN - Lors de la signature du règlement intérieur de la structure - A l'occasion des stages équipe de France La formation sportive et citoyenne est délivrée dans les conditions prévues au point 2.5 du PPF. Par ailleurs, l'encadrement est régulièrement formé et sensibilisé sur ces sujets afin de maintenir une vigilance permanente sur ces sujets.
	Installations - Manèges - Carrières de maniabilité - Carrière de dressage - Obstacles de marathon - 500 boxes - Piste de galop - Cafeteria matin, midi et soir et hébergement en chambre simple ou double

Suivi des sportifs	**Volume d'entraînement** Volume individualisé en fonction du projet sportif de l'année. En moyenne 3h/jour par cheval, 5 jours / semaine, 5 à 8 semaines /an
	Mise en œuvre du double projet Lucas Ricard, CTN en charge de l'attelage – Davy DELAIRE, responsable du suivi-socio-professionnel Près de 100% des SHN sont professionnels et chefs d'entreprises.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire Le pôle étant non permanent, le suivi médical est organisé avec le médecin des équipes de France lors des regroupements des SHN sur le pôle.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques Cette offre est proposée au cas par cas en lien avec le médecin fédéral et le médecin traitant ou via la MRP du domicile du sportif
Financement de la structure	- FFE : prise en charge de l'encadrement, des boxes, des frais de déplacement - Aides personnalisées : forfait journalier couvrant les frais d'hébergement, de restauration ainsi que le manque à gagner dû à leur absence.

Budget prévisionnel	**PF ATTELAGE**	
Libellé	**Charges**	**Produits**
Location de boxes	6 000 €	
Refacturation boxes		
Soins vétérinaires	2 000 €	
Refacturation soins		
Encadrement technique	11 000 €	
Aide cav	5 000 €	
Sous-total	**24 000 €**	**0 €**
Financement FFE		24 000 €
Total budget pôle	**24 000 €**	**24 000 €**

% de prise en charge fédérale : détail des aides personnalisées dans le document Saison sportive 2025

2.3.Critères d’évaluation des structures et des dispositifs du programme

L'évaluation régulière des différentes structures sur la base de ces indicateurs de résultat permet de statuer sur l'opportunité du maintien ou du repositionnement de la structure au sein du PPF. Cette évaluation tient compte des indicateurs suivants :

- Flux des sportifs accueillis,
- Niveau de recrutement des sportifs,
- Niveau des performances réalisées,
- Progression constatée,
- Écart entre les objectifs de la structure et ses résultats,
- Respect des cahiers des charges, s’agissant en particulier de la sécurité et de l’intégrité des sportifs
- Bien-être, santé et état de forme sportive des équidés de la structure

2.4.Indicateurs de performance des structures

PROGRAMME : Accession territoriale / Accession nationale / Excellence Relève / Excellence Senior — Discipline :

Type de structure : Club performance / Pôle France / Pôle France Relève / Pôle Espoirs / autre — Spécialité :

Niveau de satisfaction des indicateurs fédéraux		
1	Très satisfaisant ou supérieur aux attentes	Les indicateurs s'apprécient aux regards des objectifs fixés à chaque structure
2	Satisfaisant ou conforme aux attentes	
3	N'apportent pas pleinement satisfaction ou en deçà des attentes	
4	Décevant ou très en deçà des attentes	

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2025-2026	Observations
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure		
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve		
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France		
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale		
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique		
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure		
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure		
	Surveillance médicale	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité		
	Suivi vétérinaire	Le suivi de santé des chevaux permet une disponibilité maximale.		
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique,)		
	Accompagnement éducatifs	Les sportifs de la structure bénéficient d'un accompagnement scolaire et d'une offre éducative complémentaire de qualité favorisant leur épanouissement personnel		
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs		
	Relation aux parents	La structure assure une relation et un accompagnement des parents de qualité tout au long du parcours du sportif mineur au sein de la structure PPF		
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité)		
	Conditions d'entraînement et qualités des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptés aux enjeux de la structure		
	Formation citoyenne des encadrants	La qualité des prestations de formation citoyenne des encadrants (éthique, intégrité) - indiquer la date et le contenu des formations organisées		
	Formation sportive et citoyenne des sportifs	La qualité des prestations de formation sportive et citoyenne des sportifs (éthique, intégrité) - indiquer la date, le contenu des formations organisées et des dispositions prises		
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.		
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure. Les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes		
	Equilibre financier	La structure a un budget équilibré		
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.		

2.5. Formation sportive et citoyenne

Lors de sa première inscription sur une liste SHN, les sportifs suivent une formation d'une durée de 4 heures minimum délivrée :

- Soit en présentiel, lors d'un stage de regroupement des équipes de France,
- Soit en ligne sur le Campus de la FFE (ce module est en cours de mise à jour).

Les sportifs nouvellement inscrits doivent compléter le parcours avant le 31 juillet de l'année de leur première inscription.

La formation comprend les modules suivants :

- Module « Ethique et déontologie du sportif » - 1h
  - Valeurs de la république, du sport et de l'olympisme
  - Chartes fédérales et olympiques
  - Droits et devoirs de l'athlète

- Module « Santé et intégrité » - 1h
  - Hygiène de vie du sportif de haut niveau
  - Prévention du dopage
  - Prévention des violences, des incivilités et des discriminations

- Module « Ecosystème fédéral » - 1h
  - Objet et domaines d'action de la fédération
  - Organisation générale de la fédération
  - Système sportif fédéral et rôle des acteurs

- Module « Développement du sportif » - 1h
  - Gérer son projet sportif et socioprofessionnel
  - Dispositifs fédéraux d'accompagnement
  - Gérer la communication

A l'issue du parcours, une attestation de suivi est remise aux sportifs participants.

Lors de chaque stage de regroupement (particulièrement les stages à destination des Jeunes) un rappel et des échanges sont mis en place par le conseiller technique en charge de la discipline, autour des thématiques suivantes :

- Préservation de l'intégrité physique et morale (sportif cavalier ET sportif cheval)
- Lutte contre toutes les formes de violences
- Valeurs du sport

Les parents des athlètes mineurs sont systématiquement conviés à ces échanges.

En complément de ce parcours, il est vivement conseillé de suivre une formation « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1). D'une durée moyenne de 7h (1 journée), cette formation permet d'acquérir les gestes de premiers secours qui peuvent permettre de sauver des vies, y compris dans le cadre de la pratique des sports équestres.

La FFE prendra en charge le remboursement des frais d'inscription sur présentation d'une facture et du certificat du PSC1 dans la limite de 80€.

3. Dimensions transversales

3.1. Prise en compte de la santé mentale

La santé mentale et la santé physique sont indissociables ; elles doivent être prises en compte de manière globale chez chaque individu. Ce constat a conduit le Gouvernement à faire de la santé mentale la Grande cause nationale 2025 et à fixer quatre objectifs prioritaires :

- La déstigmatisation,
- Le développement de la prévention et du repérage précoce,
- L'amélioration de l'accès aux soins,
- L'accompagnement des personnes concernées dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne.

Stratégie générale de la FFE :
La préservation de la santé mentale des SHN est donc une dimension transversale pour laquelle la FFE conduira un accompagnement selon les axes suivants :

- Relation quotidienne entraîneur / entrainé,
- Explicitation de la nature des accompagnements proposés,
- Réflexion sur les programmes de compétition,
- Problématiques spécifiques au sport féminin

Déclinaison opérationnelle :
L'offre de suivi de la santé mentale est proposée au cas par cas en lien avec le médecin fédéral, le médecin traitant et le réseau d'accompagnateurs en psychologie du sport et en préparation mentale de la FFE.

3.2. Renforcement de la mixité des équipes d'encadrement

La mixité des staffs, au-delà de l'intérêt qu'elle présente dans le processus d'entrainement et d'accompagnement en compétition, contribue à la qualité de l'accompagnement fourni aux sportives et aux sportifs. Elle est également un facteur qui participe à la prévention des violences sexistes et sexuelles. Aussi, renforcer la diversité de l'encadrement (sportif, paramédical, médical, technique…) apparaît comme un des enjeux du PPF pour la période 2025/2029.

Stratégie générale de la FFE :
Une démarche de vivier, dans la perspective de la période 2030/2033, pourra s'avérer opportune particulièrement sur la fonction d'entraîneur.

Déclinaison opérationnelle :
Intégration progressive de femmes au sein des équipes d'encadrement.

COMPOSITION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT SPORTIF (disciplines olympiques et paralympique) (Annexe 2)

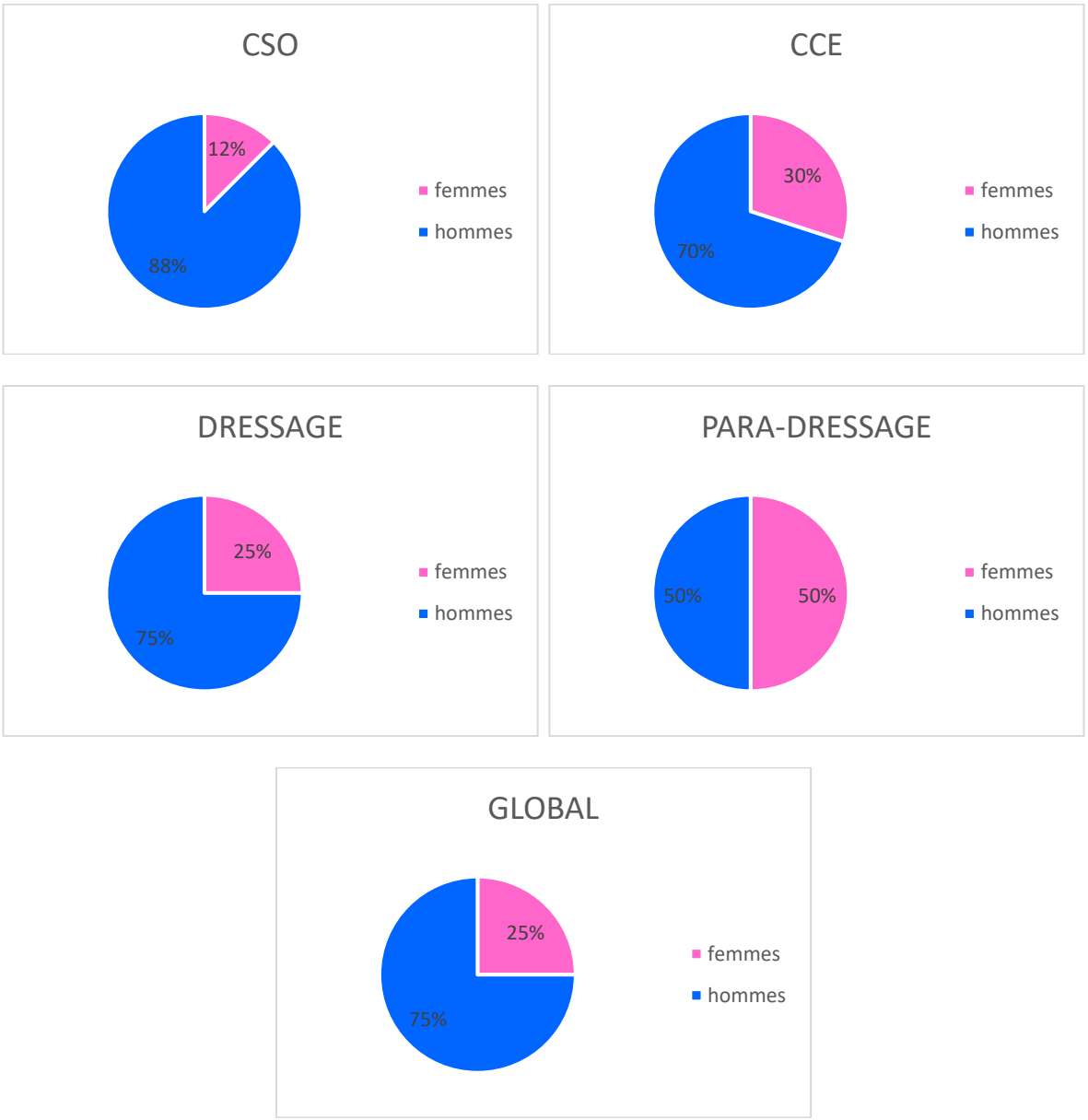

3.3. Prise en compte des spécificités des sportives

Stratégie générale de la FFE :

Dans l'ensemble des programmes doivent apparaître les dispositions prises pour accompagner les spécificités du projet de performance des sportives (étapes à prendre en compte selon leur âge, prévention des troubles du plancher pelvien, maternité…). Les femmes représentent 83% des pratiquants, sont majoritairement présentes dans les sélections jeunes et reconnues par les entraîneurs nationaux pour leurs compétences. Cette tendance s'inverse très significativement lors du passage en séniors.

Déclinaison opérationnelle :

L'adaptation des parcours est proposée au cas par cas en lien avec le sportif, le staff d'encadrement, le médecin fédéral et le médecin traitant.

Maternité **:** si la sportive est inscrite sur la liste des sportifs de haut niveau (SHN), elle bénéficie de l'ensemble des droits inhérents à ce statut pendant toute la durée de l'inscription en liste, en matière :

- Médicale : suivi médical fédéral annuel.
- De formation et d'emploi : aménagements en matière de scolarité et de formation, dispositifs permettant de faciliter l'emploi de la sportive : convention d'insertion professionnelle (CIP) ou convention d'aménagement d'emploi (CAE), etc.
- Sociale : aides personnalisées.

Néanmoins, ces droits sont limités dans le temps dans la mesure où l'inscription sur la liste SHN est limitée à un an (deux ans pour la seule catégorie « Elite »), renouvelable si les conditions – notamment sportives – sont remplies (et dans la limite de 65 ans pour la catégorie Reconversion).

C'est pourquoi le nouveau décret n°2024 -939 du 16 octobre 2024 prévoit, en cas de grossesse, le maintien des droits inhérents à la qualité de SHN pendant une durée de 2 ans à compter de la date de la constatation médicale de l'état de grossesse. L'inscription sur la liste SHN est ainsi systématiquement prorogée de deux ans, sous réserve bien sûr de la communication par la sportive de l'état de grossesse. Une grossesse ne signifie donc pas la perte du statut de SHN et des droits associés.

Si la sportive a intégré la Cellule Perf de l'ANS, elle pourra y être maintenue l'année qui suit sa maternité.

Enfin, en complément de ces dispositifs de « droit commun » ouverts aux SHN, les différents acteurs en charge du suivi socio-professionnel des SHN (fédérations, ANS, etc) sont également encouragés par le ministère à mettre en œuvre des aides ou dispositifs spécifiques destinés à accompagner la sportive tant pendant qu'après la grossesse ou, plus largement, dans le cadre d'un projet de parentalité.

Ref : https://www.sports.gouv.fr/sport-de-haut-niveau-et-maternite-c-est-possible-827

3.4. Prise en compte de la parentalité

Stratégie générale de la FFE :
L'impact de la maternité ou de la paternité, particulièrement dans les premiers mois, sur l'organisation personnelle des sportifs concernés, leur disponibilité, leur récupération, doit être anticipé et pris en compte par leur encadrement (contenu de l'entraînement, programme des stages et des compétitions). Ce champ représente un enjeu important de santé (physique et mentale), mais aussi d'épanouissement. Les conditions d'une bonne gestion de ces situations seront mises en œuvre au cas par cas.

Déclinaison opérationnelle :
L'adaptation des parcours est proposée au cas par cas en lien avec le sportif, le staff d'encadrement, le médecin fédéral et le médecin traitant.

Frais de parentalité :
Afin de mieux intégrer le parcours de vie des sportifs et la question de la parentalité, l'Agence nationale du Sport a mis en place depuis 2023 la possibilité d'être accompagné sur des aides à la parentalité. Cela s'adresse aux sportifs (hommes ou femmes) concernés par une situation exceptionnelle liée à une compétition ou un stage validé par la fédération nécessitant une modification de l'organisation du mode de garde de l'athlète, le dispositif n'ayant pas vocation à se substituer aux dispositifs de droit commun.

Les sportifs qui souhaitent bénéficier de cette aide doivent en faire la demande à la Direction Technique Nationale qui en validera l'éligibilité et le montant avec l'Agence.
Pour percevoir l'aide à la parentalité les athlètes doivent fournir des justificatifs à la fédération.
A noter que le décret n°2024 -939 du 16 octobre 2024 a modifié certains critères dont un lié à la maternité :

- Possibilité de rester 2 ans (au lieu d'1) sur la même liste après une maternité
- Eligibilité à la liste Reconversion passée de 4 à 3 ans dont 2 en liste Senior, Elite ou participation aux Jeux Olympiques ou Paralympiques
- Liste Reconversion portée à 6 ans maximum

La fédération organise l'accompagnement :

- Proposition d'entretiens individualisés de positionnement des SHN qui en font la demande et aide à l'orientation vers les études les plus en adéquation avec le haut niveau
- Suivi et veille du dispositif des retraites
- Suivi du Portail du Suivi Quotidien du Sportif (PSQS)
- Suivi des dispositifs ministériels mis en place
- Soutien aux démarches administratives que le SHN doit effectuer

3.5. Inclusion des parasportifs et mixité de la préparation

L'année 2025 qui marque le 20ème anniversaire de la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », fixe le principe d'une accessibilité généralisée, intégrant tous les handicaps, qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif, mental et/ou psychique.

Stratégie générale de la FFE :
La FFE assume cette responsabilité en mobilisant des moyens équivalents à ceux qui sont mobilisés pour l'ensemble des disciplines qu'elle organise et pour l'ensemble des sportifs accompagnés.

Déclinaison opérationnelle :
Les actions qui permettent aux parasportifs et aux valides de partager leur préparation :

- Stages sur sites communs
- Compétitions communes

4. Evaluation du PPF

L'évaluation générale du PPF s'appuie sur :

- le point d'étape annuel à l'issue de l'événement de référence :

  ✓ prise en compte du nombre de médailles sur l'échéance de l'année
  ✓ prise en compte de l'évolution des résultats (pourcentage, nombre de points)

- les indicateurs communs : performance, insertion, attractivité des structures, médical (à l'image des objectifs et indicateurs partagés des conventions pluriannuelles d'objectifs) :

  ✓ rang de la France, indicateur du ministère
  ✓ insertions sociaux- professionnelles des SHN, indicateur du ministère
  ✓ indicateurs de la CO

- les indicateurs spécifiques à la fédération ;
  Par discipline :

  ✓ pourcentage de femmes inscrites sur les listes SHN
  ✓ nombre de sportifs bénéficiant du programme accession jeunes
  ✓ nombre de sportifs bénéficiant du programme accession séniors
  ✓ nombre de sportifs bénéficiant du programme excellence jeunes
  ✓ nombre de sportifs bénéficiant du programme excellence séniors
  ✓ pourcentage de sportifs du programme Ambition 2024 intégrant le programme excellence séniors

- le taux d'insertion professionnelle des sportif(ve)s de haut niveau.

ANNEXES

- Annexe 1 : Critères de mise en liste des sportifs
- Annexe 2 : Méthode ORfèvre
- Annexe 3 : Equipe d'encadrement sportif
- Annexe 4 : Structures labellisées « Sport Etudes Excellence »
- Annexe 5 : Communiqués de presse

Annexe 1 : Critères de mise en liste des sportifs

CALENDRIER DES COMPETITIONS INTERNATIONALES DE REFERENCE

		CSO	CCE	DRESSAGE	PARADRESSAGE	VOLTIGE	ENDURANCE	ATTELAGE
2025	**Championnats d'Europe Séniors**	La Corogne (Esp)	Blenheim (GBR)	Crozet (France)	Ermelo (NED)	Stadl paura (Aut)	Castiglione del lago (It)	Attelage à 4 : Lähden (GER)
	Championnats d'Europe U25 / Jeunes cavaliers / Juniors	Riesenbeck (GER)	Strzegom (POL)	Kronberg (GER) Le Mans (FR)		Stadl paura (Aut)		
	Championnats d'Europe Poneys	Le Mans (FR)	Le Mans (FR)	Le Mans (France)				
	Championnats d'Europe Vétérans	San Giovanni (IT)						
	Championnat du Monde	Finale coupe du monde Longines FEI Bâle (SUI)		Finale coupe du monde FEI Bâle (SUI)		Finale coupe du monde FEI Bâle (SUI)	Ch. Du Monde Jeunes : Buftea (ROU)	Paire chevaux : Beekbergen (NED) Poneys : Le Pin (Fr) Para-attelage : Läden (GER) Finale coupe du Monde : Bordeaux (FR)
2026	**JEM**	Aix-la-Chapelle (GER)	Aix-la-Chapelle (GER)	Aix-la-Chapelle (GER)	Aix-la-Chapelle (GER)	Aix-la-Chapelle (GER)	Al-Ula (Arabie Saoudite)	Attelage à 4 : Aix-la-Chapelle (GER)
	Jeux méditerranéens	Taranto (It)						
	Championnat du monde	Finale coupe du monde Longines FEI Fort Worth (USA)		Finale coupe du monde FEI Fort Worth (USA)				Four in Hand : Aix-la Chapelle (GER) Attelage à 1 : Munich (GER) Finale coupe du Monde : Bordeaux (FR)
	Championnats d'Europe Jeunes cavaliers / Juniors	Hagen aTW (GER)	Segersjö (SWE)	Pilisjaszfalu (HUN° / Olomouc (RT)			Jullianges (FR)	Osorhei (ROU)
	Championnats d'Europe Poneys	Le Mans (FR)	Le Mans (FR)	Le Mans (FR)				
2027	**Championnats d'Europe Séniors**	Waregem (Bel)		Randboel (Dnk)	Randboel (Dnk)	Verolanuova (It)		Attelage à 4 : Baborowko (Pol) Finale coupe du Monde : Bordeaux (FR)
2028	**JOP**	**Los Angeles**	**Los Angeles**	**Los Angeles**	**Los Angeles**			
	Championnat du monde							Finale coupe du Monde : Bordeaux (FR)

Saut d'obstacles

CRITERES MISE EN LISTE 2025-2029 / DISCIPLINE CSO				
		ELITE	**SENIOR**	**RELEVE**
Jeux Olympiques individuel		1 à 8	9 à 16	
Jeux Olympiques équipe	*3 cavaliers*	1 à 4	5 à 8	
Sélection CCSO ou CPS			x	
Championnat du Monde senior individuel		1 à 8	9 à 16	
Championnat du Monde senior équipe	*4 cavaliers*	1 à 4	5 à 8	
Championnat d'Europe senior individuel		1 à 3	4 à 8	9 à 30
Championnat d'Europe senior Equipe	*4 cavaliers*	1	2 à 3	4 à 6
CSIO FEI Nations Cup équipe. Finale EEF équipe.	*4 cavaliers*			1 à 3
CSIW GP 5* / CSI 4* et 5* GP / CSIO GP 4* et 5*			1	2 à 5
CSI GP 3* . Réaliser 2 performances minimum				1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes cavaliers individuel				1 à 8
Championnat d'Europe Jeunes cavaliers équipe	*5 cavaliers*			1 à 3
Championnat d'Europe Juniors individuel				1 à 8
Championnat d'Europe Juniors équipe	*5 cavaliers*			1 à 3

		ESPOIR (25 ans et moins)
Championnat d'Europe Jeunes cavaliers individuel		participation
Championnat d'Europe Jeunes cavaliers équipe	*5 cavaliers*	participation
Championnat d'Europe Juniors individuel		participation
Championnat d'Europe Juniors équipe	*5 cavaliers*	participation
Championnat d'Europe Poneys		participation
Championnat d'Europe Children		participation
Championnat de France Jeunes cavaliers		1er en individuel
Championnat de France Juniors		1er en individuel
Championnat de France Cadets		1er en individuel
Championnat de France Minimes		1er en individuel
Championnat de France As poney Elite		1er en individuel
MASTER PRO Elite		1er en individuel
Critérium PRO 1		1er en individuel

Ces compétitions préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

NB : toutes les performances individuelles doivent être réalisées lors du Grand Prix ou Grand Prix Coupe du Monde.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Concours complet d'Equitation

CRITERES MISE EN LISTE 2025-2029 / DISCIPLINE CCE				
		ELITE	**SENIOR**	**RELEVE**
Jeux Olympiques individuel		1 à 8	9 à 16	
Jeux Olympiques équipe	*3 cavaliers*	1 à 4	5 à 8	
Sélection CCSO ou CPS			x	
Championnat du Monde senior individuel		1 à 8	9 à 16	
Championnat du Monde senior équipe	*4 cavaliers*	1 à 4	5 à 8	
Championnat d'Europe senior individuel		1 à 3	4 à 8	9 à 30
Championnat d'Europe senior Equipe	*4 cavaliers*	1	2 à 3	4 à 6
CCI5*-L		1	2 à 3	1er quart des partants
CCI4*-L / CCIO4*-L / CCIO4*-S individuel			1 à 3	1er tiers des partants
~~CCI4*-L /~ CCIO4*-L / CCIO4*-S équipe	*4 cavaliers*		1	1er tiers des partants
CCI4*-S / Championnat du Monde Jeunes Chevaux				1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes cavaliers individuel				1 à 8
Championnat d'Europe Jeunes cavaliers équipe	*4 cavaliers*			1 à 3
Championnat d'Europe Juniors individuel				1 à 8
Championnat d'Europe Juniors équipe	*4 cavaliers*			1 à 3

		ESPOIR (25 ans et moins)
CCI4*-S / Championnat du Monde Jeunes Chevaux		4 à 8 (si 1er quart des partants)
Championnat d'Europe Jeunes cavalier individuel		participation
Championnat d'Europe Jeunes cavalier équipe	*4 cavaliers*	participation
Championnat d'Europe Juniors individuel		participation
Championnat d'Europe Juniors équipe	*4 cavaliers*	participation
Championnat d'Europe Poneys		participation
Championnat de France Jeunes cavaliers		1er en individuel
Championnat de France Juniors		1er en individuel
Championnat de France As poney Elite		1er en individuel

Ces compétitions préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

NB : En individuel un classement est pris en compte aux conditions suivantes :
- 66% minimum au test de dressage,
- Sans faute aux obstacles sur le cross, 12 points maximum de temps dépassés,
- 8 points maximum au test de saut d'obstacles.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.
Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Dressage

CRITERES MISE EN LISTE 2025-2029 / DISCIPLINE DRESSAGE				
		ELITE	**SENIOR**	**RELEVE**
Jeux Olympiques individuel		1 à 8	9 à 16	
Jeux Olympiques équipe	*3 cavaliers*	1 à 4	5 à 8	
Sélection CCSO ou CPS			x	
Championnat du Monde senior individuel		1 à 8	9 à 16	
Championnat du Monde senior équipe	*4 cavaliers*	1 à 4	5 à 8	
Championnat d'Europe senior individuel		1 à 3	4 à 8	9 à 30
Championnat d'Europe senior Equipe	*4 cavaliers*	1	2 à 3	4 à 6
CDIO5* équipe	*4 cavaliers*		1	2 à 5
CDIO4* / CDIO3* équipe	*4 cavaliers*			1 à 3
CDI-W / CDI5* CDIO 5* / CDI4* CDIO 4* / CDI3* CDIO 3*				1 à 5 6 à 10 (si 2 perf)
Cavalier de 25 ans et moins en CDI3*				1 à 10 (en GP)
Championnat d'Europe U25 individuel				1 à 8
Championnat d'Europe U25 équipe	*4 cavaliers*			1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes cavaliers individuel				1 à 8
Championnat d'Europe Jeunes cavaliers équipe	*4 cavaliers*			1 à 3
Championnat d'Europe Juniors individuel				1 à 8
Championnat d'Europe Juniors équipe	*4 cavaliers*			1 à 3

		ESPOIR (25 ans et moins)
CDI-W / CDI5* / CDI4* / CDI3*		1er quart des partants
Cavalier de 25 ans et moins en CDI3*		1 à 5 (Inter II et U25)
Championnat d'Europe U25 individuel		participation
Championnat d'Europe U25 équipe	*4 cavaliers*	participation

Championnat d'Europe Jeunes cavalier individuel		participation
Championnat d'Europe Jeunes cavalier équipe	*4 cavaliers*	participation
Championnat d'Europe Juniors individuel		participation
Championnat d'Europe Juniors équipe	*4 cavaliers*	participation
Championnat d'Europe Poneys		participation
Championnat d'Europe Children		participation
Championnat de France Jeunes cavaliers		1er en individuel
Championnat de France Juniors		1er en individuel
Championnat de France ~~Children~~ Minimes		1er en individuel
Championnat de France As poney Elite		1er en individuel

Ces compétitions préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

NB : Toutes les performances individuelles dans les CDIO, CDI5*, CDI4* et CDI3* doivent être réalisées lors du Grand Prix et/ou du Grand Prix Spécial ; ou pour les CDI-W lors du Grand Prix et/ou de la reprise libre GP.

Un classement est pris en compte aux conditions suivantes : 68% minimum

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Para Dressage

CRITERES MISE EN LISTE 2025-2029 / DISCIPLINE PARA DRESSAGE				
		ELITE	**SENIOR**	**RELEVE**
Jeux Paralympiques individuel		1 à 4	5 à 8	
Jeux Paralympiques équipe	*3 cavaliers*	1 à 2	3 à 4	
Sélection CCSO ou CPS			x	
Championnat du Monde senior individuel		1 à 4	5 à 8	
Championnat du Monde senior équipe	*4 cavaliers*	1 à 2	3 à 4	
Championnat d'Europe senior individuel			1 à 3	4 à 8
Championnat d'Europe senior Equipe	*4 cavaliers*		1	2 à 3
CPEDI3* (épreuve Grand Prix Test A) avec un minimu de 7 cavaliers dans le grade et 5 nations participantes				1 à 3

		ESPOIR (25 ans et moins)
CPEDI3* (épreuve Grand Prix Test A) avec un minimu de 7 cavaliers dans le grade et 5 nations participantes		4 à 15

Ces compétitions préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

es performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Endurance

CRITERES MISE EN LISTE 2025-2029 / DISCIPLINE ENDURANCE				
		ELITE	**SENIOR**	**RELEVE**
Championnat du Monde senior individuel		1	2 à 8	
Championnat du Monde senior équipe	*4 cavaliers*	1	2 à 4	
Championnat d'Europe senior individuel			1 à 3	4 à 20
Championnat d'Europe senior Equipe	*4 cavaliers*		1 à 3	4 à 5
Championnat du Monde Jeunes individuel				1 à 8
Championnat du Monde Jeunes équipe	*4 cavaliers*			1 à 3
Championnat du Monde Jeunes Chevaux 8 ans individuel				1 à 3
Championnat du Monde Jeunes Chevaux 8 ans équipe	*4 cavaliers*			1
CEI3* individuel				1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes individuel				1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes équipe	*4 cavaliers*			1

		ESPOIR (25 ans et moins)
Championnat du Monde Jeunes équipe	*4 cavaliers*	4 à 5
Championnat du Monde Jeunes Chevaux 8 ans individuel		4 à 8
Championnat du Monde Jeunes Chevaux 8 ans équipe	*4 cavaliers*	2 à 3
CEIO3* / CEIO2* équipe	*4 cavaliers*	1
Championnat d'Europe Jeunes individuel		participation
Championnat d'Europe Jeunes équipe	*4 cavaliers*	participation

Ces compétitions préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Voltige

CRITERES MISE EN LISTE 2025-2029 / DISCIPLINE VOLTIGE				
		ELITE	**SENIOR**	**RELEVE**
Championnat du Monde senior individuel	*1 athlète+1longeur*	1	2 à 8	
Championnat du Monde senior équipe	*6 athlètes + 1 longeur*	1	2 à 4	
Championnat du Monde Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*	1	2 à 8	
Championnat du Monde Coupe des Nations	*8 athlètes + 3 longeurs*	1	2 à 6	
Championnat d'Europe senior individuel	*1 athlète+1longeur*		1 à 3	4 à 20
Championnat d'Europe senior Equipe	*6 athlètes + 1 longeur*		1 à 3	4 à 6
Championnat d'Europe senior Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*		1 à 3	4 à 15
Championnat d'Europe senior Coupe des Nations	*8 athlètes + 3 longeurs*		1 à 3	4 à 6
Championnat du Monde Jeunes individuel	*1 athlète+1longeur*			1 à 3
Championnat du Monde Jeunes équipe	*6 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat du Monde Jeunes Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat du Monde Junior individuel	*1 athlète+1longeur*			1 à 3
Championnat du Monde Junior équipe	*6 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat du Monde Junior Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes individuel	*1 athlète+1longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes équipe	*6 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Juniors individuel	*1 athlète+1longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Juniors équipe	*6 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Juniors Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
CVI3* / CVIO3* individuel	*1 athlète+1longeur*			1 à 3
CVI3* / CVIO3* équipe	*6 athlètes + 1 longeur*			1

		ESPOIR (25 ans et moins)
Championnat du Monde Jeunes individuel	*1 athlète+1longeur*	Participation
Championnat du Monde Jeunes équipe	*6 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat du Monde Jeunes Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat du Monde Junior individuel	*1 athlète+1longeur*	Participation
Championnat du Monde Junior équipe	*6 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat du Monde Junior Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Jeunes individuel	*1 athlète+1longeur*	Participation
Championnat d'Europe Jeunes équipe	*6 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Jeunes Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Juniors individuel	*1 athlète+1longeur*	Participation
Championnat d'Europe Juniors équipe	*6 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Juniors Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*	Participation

Ces compétitions préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les sportifs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.
Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Attelage

CRITERES MISE EN LISTE 2025-2029 / DISCIPLINE ATTELAGE				
		ELITE	**SENIOR**	**RELEVE**
Championnat du Monde chevaux individuel		1	2 à 8	
Championnat du Monde chevaux équipe	*3 athlètes*	1	2 à 4	
Championnat d'Europe chevaux individuel			1 à 3	4 à 20
Championnat d'Europe chevaux Equipe	*3 athlètes*		1 à 3	4 à 5
Championnat du Monde Poneys individuel			1 à 3	4 à 8
Championnat du Monde Poneys équipe	*6 athlètes*		1 à 3	4
Championnat d'Europe Jeunes individuel				1 à 8
Championnat d'Europe Jeunes équipe	*6 athlètes*			1 à 3
CAIO4* chevaux / CAI3* chevaux individuel (sous réserve d'un minimum de 20 partants dans l'épreuve)				1 à 8
CAIO4* chevaux équipe	*3 athlètes*			1 à 3

		ESPOIR (25 ans et moins)
Championnat du Monde Poneys individuel		participation
Championnat du Monde Poneys équipe	*6 athlètes*	participation
Championnat d'Europe Jeunes individuel		participation
Championnat d'Europe Jeunes équipe	*6 athlètes*	participation
CAIO4* chevaux individuel		9 à 15 si 1er quart des partants
CAI3* poneys individuel		1 à 15 si 1er quart des partants

Pour les catégories suivantes, l'organisation des compétitions est particulière ; l'obtention des classements requis ne peut se faire qu'un an sur 2. L'inscription sur la liste correspondant aux performances sera donc exceptionnellement maintenue pour 2 années :

- Athlètes Solo et Jeunes (CH-monde solo et Championnats Jeunes : 2024 puis 2026…)

- Athlètes Paires et Poneys (Championnats : 2025 puis 2027…)

Ces compétitions préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les meneurs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

PROJET PERFORMANCE FEDERAL

Fédération Française d'Equitation

2025 / 2029

PARTIE STRATEGIQUE

Basée sur la méthode ORfévre

POINT CLÉ 1

PRÉFIGURER CE QU'IL FAUDRA ÊTRE CAPABLE DE FAIRE POUR REMPORTER LA MÉDAILLE D'OR

*Cette première étape du questionnement porte sur **l'analyse de la discipline sportive en situation de compétition, en dehors de toute considération relative à l'athlète ou au collectif ciblé par le diagnostic**.*

	OUI	NON	Commentaires
1 / Visualisez-vous le type de performance qu'il faudra réaliser pour être champion olympique ? Si oui lequel ?	X		Repère plateau mondial à chaque échéance internationale : scores / pénalités, niveau de pourcentage de la reprise de dressage à réaliser pour être médaille d'or… et pour lesquels nous avons les indicateurs de Paris.
■ Si oui, êtes-vous capable de décrire un objectif de performance clair et structurant, voire mesurable, qui garantit les chances d'atteindre la médaille d'or ?	X		En individuel et en équipe, avoir fait le niveau de performance en concurrence mondiale, l'avoir répété + récup santé du cheval (pour chaque discipline ajouter la période repère de perf) Atteindre un niveau de performance équivalent aux médailles d'or sur les reprises de Para dressage des grades concernant l'ensemble des couples chevaux-cavaliers en passant par les étapes des championnats du monde (2026) et d'Europe (2028)
2 / Utilisez-vous des données pour projeter la performance qu'il faudra réaliser ?	X		Data de perfs (données disponibles sur le site de la FEI), prestataire privé (ex dressage stat perfs), ranking, suivi longitudinal du cheval et du cavalier, suivi des performances des cavaliers des meilleures nations étrangères
3 / Quels sont, selon vous, les ingrédients indispensables pour parvenir à un tel niveau de performance ?			1)La qualité (sportive + santé) des chevaux = recherche et accompagnement des propriétaires 2) Le potentiel cavalier (expérience, technique mental) 3) La solidité du système économique 4) Un encadrement FFE compétent (expérience JOP médaillé) + encadrement au quotidien 5) Adhésion au programme sportif communiqué (stage, suivi médical et vétérinaire, compet, mental) 6) Soutien des circuits de compétitions 7) Support outils recherche data, vidéo (Type Equivisio) + analyse vidéo des perfs (repère et analyse des fautes) 8)La formation des entraîneurs qui interviendront conjointement sur la formation des chevaux et des cavaliers 9) Individualisation des programmes d'entraînement + prise en compte des spécificités
4 / À quel point pensez-vous les avoir tous identifiés ?			Niveau d'analyse objectif et expérimenté
5 / Avez-vous mené cette réflexion dans votre staff ? Si oui, êtes-vous parvenu à vous accorder sur un objectif commun ?	X		Oui, stratégie et analyse des performances mises en commun Chaque discipline a un objectif quantifié et partagé les staffs des 4 disciplines

Stratégie : Renforcer la formation de tous les acteurs, participations en compétitions, répétitions de performances.

POINT CLÉ 2

ANTICIPER L'ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE DE L'ÉCHÉANCE OLYMPIQUE OU PARALYMPIQUE CIBLÉE

Les JOP ne sont pas une compétition comme les autres échéances internationales. Ils incarnent un enjeu particulier dans la carrière d'un athlète et de son encadrement. Il est donc essentiel d'en anticiper les spécificités contextuelles et environnementales, afin que ces dernières ne soient pas déstabilisantes le jour J. ***Tout ce qui peut être anticipé et maitrisé doit l'être afin de limiter les risques de déstabilisation****.*

	OUI	NON	Commentaires
1 / Identifiez-vous des spécificités qui différencieront les prochains JO des compétitions majeures ayant jalonné l'Olympiade ? Si oui, lesquelles ?	X		
2 / Si vous visualisez la préparation terminale des JOP et la compétition, **identifiez-vous des scenarii défavorables liés à ces particularités, qui pourraient compromettre vos chances de médailles ?** Si oui, lesquels ?	X		
3 / Avez-vous une stratégie pour maitriser chacun de ces scenarii et minimiser l'impact de l'environnement spécifique des JO sur les performances de votre athlète / équipe ?	X		Règle de vie, bulle, collectif, sollicitations médiatiques maitrisées et centralisées, rencontres supporters formalisées
4 / Avez-vous prévu de mettre à profit le test-event pour tester ces stratégies ?			
5 / Avez-vous bien fait le tour de l'ensemble des acteurs qui pourraient alimenter cette analyse ?	X		Création cellule CAP Paris 2024 cellule d'accompagnement de la perf : DTN, élus, proprios, médaillé olympique, com, et ANS

Stratégie : S'appuyer sur les échéances en France et championnats du monde et européens pour anticiper les situations spécifiques rencontrées aux JOP.

POINT CLÉ 3

ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS RÈGLEMENTAIRES POTENTIELLES

La performance peut être influencée par des évolutions réglementaires au cours d'une même olympiade. Il est donc important d'anticiper ces changements et toutes les implications potentielles en termes de préparation technique, tactique, physique et mentale.

	OUI	NON	Commentaires
1 / **Disposez-vous d'un système de veille** vous permettant d'anticiper les éventuelles évolutions réglementaires à venir ?	X		VEILLE ACTIVE (Quentin SIMONET, cadre de la DTN en charge des relations avec les instances internationales, membre du bureau fed européenne, pro actif proposition règlementaire, format sportif, participation sports forum annuel FEI). Présence française dans les commissions inter et working group Europe Répercussions règlements nationaux, règles supplémentaires pour la préparation olympique
2 / **Identifiez-vous des évolutions réglementaires potentielles pouvant intervenir d'ici les prochains JO ?**	X		Formats des épreuves ? Sujet bien-être animal au cœur des discussions
■ Si oui, visualisez-vous l'impact qu'elles pourraient avoir sur les déterminants de performance dans votre discipline ?			Stratégie d'équipe ou harnachement (donc éducation des chevaux)
3 / **Identifiez-vous déjà de quelle manière cela devrait vous inciter à ajuster votre préparation en conséquence ?**	X		Sujet BEA, suivi longitudinal renforcé et transparent, aménagement règlementaire, communiquer mieux sur l'athlète cheval
4 / Êtes-vous en mesure d'**influencer les instances internationales** afin que les évolutions sportives et réglementaires de votre discipline soient à votre avantage ?		X	FI imperméable et opaque, seule entrée par l'EEF et la presse

Stratégie : Maintenir la veille réglementaire (BEA), influencer le format JOP, partager et communiquer avec la communauté équestre

POINT CLÉ 4

ANALYSER LES FORCES ET FAIBLESSES INTRINSÈQUES DE L'ATHLÈTE / DU COLLECTIF ET LES FACTEURS DE RISQUE INTRINSÈQUES

La stratégie de performance doit également reposer sur un second filtre d'analyse qui concerne l'athlète / le collectif ciblé et la concurrence. Pour réaliser cette analyse, il est nécessaire de croiser le regard des acteurs de la cellule de performance et de l'athlète avec la mise à profit des données. Les données permettront notamment de challenger les opinions et de consolider les analyses lors des débriefings post-compétitions.

A. CROISER LES REGARDS

	OUI	NON	Commentaires
1 / **Réalisez-vous des débriefings après les compétitions** pour analyser les forces et faiblesses de l'athlète / du collectif au regard de la concurrence ?	x		Oui avec visionnage vidéo des reprises de la compétition
■ Si oui, à quelle fréquence ont lieu ces débriefings ?			Compétitions majeures, échéances équipes
■ Qui y participe ?			Staff (technique, DTN, prépa, mental, élus) et cavaliers (individuellement et collectivement)
2 / **Impliquez-vous l'athlète lors de ces débriefings ?** Si oui, vous appuyez-vous sur son ressenti ?	x		Oui Oui (très important), cavaliers adultes et professionnels
3 / **Disposez-vous d'une grille standardisée pour mener ces débriefings ?** Si oui, permet-elle de questionner l'ensemble des facteurs susceptibles d'agir sur la performance de votre athlète / collectif ?	X		Oui, perfectible
4 / **Rencontrez-vous des problèmes particuliers pour rendre ces débriefings impactants ?** Si oui, lesquels ?	x		Oui, adhésion moyenne, sert à régler les tensions vécues mais pas assez constructif, quelques pistes exprimées d'orientations sportives. Manque d'un regard extérieur pouvant aider à l'évaluation

B. METTRE À PROFIT LES DONNÉES POUR CHALLENGER LES OPINIONS ET ENRICHIR L'ANALYSE

	OUI	NON	Commentaires
1 / Collectez-vous des données pour identifier les forces et faiblesses de votre athlète / collectif ?	X		Résultats chiffrés sur les compétitions, adhésion au programme et staff
■ Êtes-vous satisfait(e) de la qualité des données que vous collectez ?		x	Insuffisant et à développer, trop empirique
2 / Y a-t-il des données importantes que vous ne parvenez pas à collecter ? Si oui, quelles sont-elles et quels sont les freins auxquels vous êtes confrontés ?	X		Santé morale (motivation, famille, relation aux propriétaires….couple) Santé vétérinaire Stabilité financière (cavalier = chef d'entreprise ou double projet pour Para)
3 / Rencontrez-vous des freins pour analyser vos données (méthode d'analyse et temps de traitement) ?	X		Manque de méthodologie et moyens humains
4 / Avez-vous le sentiment que ces données vous permettent d'identifier les forces et faiblesses de votre athlète / collectif de manière pertinente ?		X	Pas assez
5 / Des temps dédiés sont-ils prévus pour débriefer de ces données ?		X	Pas assez, à formaliser
■ Qui est impliqué lors de ces débriefings ?			Staff (technique, DTN, prépa, mental, élus) et cavaliers
■ Quand surviennent-ils ?			Après chaque compétitions équipes
■ Sont-ils systématiques ?	x		oui
6 / Rencontrez-vous des problèmes particuliers pour rendre ces débriefings impactants ? Si oui, lesquels ?	X		Oui, adhésion moyenne, sert à régler les tensions vécues mais pas assez constructif, quelques pistes exprimées d'orientations sportives. Manque d'un regard extérieur pouvant aider à l'évaluation

C. FORCES, FAIBLESSES & FACTEURS DE RISQUE INTRINSÈQUES

	OUI	NON	Commentaires
1 / Quelles sont les forces de votre athlète ou de votre collectif ?			Athlètes matures et adultes, professionnels La cohésion, l'adhésion et l'organisation sur les compétitions Stratégie sportive d'épreuve reconnue et respectée
■ Certaines vous semblent-elles avoir le potentiel de devenir des super-forces au regard de la concurrence ?	x		Qualité d'accompagnement fédéral personnalisé et collectif (moyen humain et financier) Esprit équipe France (prépa cohésion, tenues)
2 / Quelles sont ses faiblesses ?			Réservoir chevaux de haut niveau Le statut amateur des cavaliers de Para dressage
■ Certaines vous semblent-elles inacceptables au regard de la concurrence ?		x	
3 / Quels facteurs de risque – en lien avec votre athlète ou équipe – pourraient compromettre :			
■ La qualité de sa préparation pour les JO ?			Niveau et santé des chevaux Engagement des propriétaires, conserver les chevaux, danger de la période Mercato Précarité situations professionnelles et financières
■ Le bon déroulement des derniers jours d'attente avant la compétition ?			Toutes les équipes en regroupement (gestion et animation des collectifs) Mauvaise gestion du stress, état émotionnel des cavaliers et du staff Santé des chevaux et des cavaliers.
■ Le bon déroulement de sa performance en compétition ?			Idem, gestion stress plus importante, attention moins d'encadrement (accréditations limitées) Cavalier/Cheval = 1 couple mais 2 athlètes soit plus de besoins en staff spécifique(X2 : ex 1 médecin + 1 vétérinaire)
4 / Pour chacune des faiblesses et des facteurs de risque :			
■ Avez-vous une stratégie pour le corriger/maîtriser ?	x		A renforcer
■ Percevez-vous que votre stratégie est suffisamment robuste ?		X	Imprévu, absences de données = surprises !
■ Si ce n'est pas le cas, explicitez les raisons de vos doutes			

Stratégie : Mutualiser, partager les conduites de debriefing, ANS ajouter regard extérieur

POINT CLÉ 5

ANALYSER LA CONCURRENCE

L'analyse de la concurrence doit permettre d'identifier les opportunités à saisir pour maîtriser les concurrents à la médaille et contrôler les menaces qu'ils constituent.

	OUI	NON	Commentaires
1 / Qui seront vos concurrents principaux lors des prochains JO ?			**Grande Bretagne, Hollande, USA, Danemark, Belgique, Allemagne**
■ Comment les identifiez-vous ?			**Par leurs résultats sur les compétitions majeures**
2 / Quelles sont leurs forces ?			**Réservoir de cavaliers plus important, Chevaux de qualité, culture du dressage plus ancrée**
3 / Quelles sont leurs faiblesses ?			**Pour certains, un accompagnement fédéral peu présent**
4 / À quel point parvenez-vous à identifier ce que font vos concurrents et ce qui les aident à performer ?	**x**		**Stratégie d'entraînement (GB, USA) très ciblée sur l'accompagnement des entraîneurs perso Identification difficile pour les non européens**
■ Que mettez-vous en place pour cela ? Identifiez-vous des choses qu'ils font et que vous pourriez mieux faire ?			**Nous allons renforcer la connexion avec les entraîneurs pour les orienter vers les objectifs de performances (programme « coachs 2032 »)**
■ Si oui, lesquelles et quels sont les freins qui vous empêchent de les faire ?			**Disponibilité des entraîneurs (souvent compétiteurs eux même) et leur financement par les cavaliers.**
5 / À quel point vous inspirez-vous de ce que font vos concurrents pour adapter votre stratégie de préparation ?			**Nous sommes très attentifs aux stratégies mises en place par nos concurrents**
■ Avez-vous des exemples précis à donner pour l'illustrer ?			
6 / Comment renforcez-vous votre avantage vis-à-vis de vos concurrents ?			**Par un soutien fédéral accru (logistique et financier)**
7 / Comment limitez-vous les risques que vos concurrents vous débordent ?			**Par le travail.**

Stratégie : Benchmark, observations et analyses à renforcer : en compétition, entraineurs internationaux, instances institutionnelles internationales

POINT CLÉ 6

HIÉRARCHISER LES DÉTERMINANTS DE PERFORMANCE À OPTIMISER EN PRIORITÉ

Une fois que les étapes de projection des JOP (points clés 1, 2, 3) et la confrontation des forces et faiblesses de l'athlète / de l'équipe à sa concurrence (4 & 5) sont clarifiées, il devient possible de ***lister et hiérarchiser les déterminants de performance à optimiser en priorité pour renforcer les chances de médailles aux prochains JO****.*

Ces chantiers prioritaires sont spécifiques à l'athlète / à l'équipe ciblé(e) et permettront de prioriser les types de ressources allouées à l'athlète et son staff.

	OUI	NON	Commentaires
1 / Au regard de l'analyse menée jusqu'ici, **pouvez-vous lister les déterminants de performance par rapport auxquels votre athlète / équipe devra progresser d'ici les prochains JO ?**	**X**		**1) Qualité de chevaux et suivi vétérinaire** **2) Cavaliers expérimentés en championnats internationaux** **3) Focus des cavaliers et propriétaires sur l'objectif JOP dès aujourd'hui** **4) Implication accrue des entraîneurs reconnus compétents dans la formation des chevaux et des couples.** **5) Professionnalisation des cavaliers pour générer de la rigueur (pour les Para dresseurs)** **6) Répétitions des performances significatives** **→ Pour accompagner tous ces déterminants = moyens alloués**
2 / Pouvez-vous les hiérarchiser ?	**X**		**Cf. ci-dessus.**
3 / Quels sont les acteurs impliqués dans cette réflexion ?			**FFE-DTN élus et staff/ ANS/CPSF /IFCE SAUMUR/Equi action (fonds de dotations de la FFE)/ propriétaires de chevaux/cavaliers/entraineurs, vétérinaires, médecins privés/coaches sportifs-mentaux/EEF/FEI ?????**
■ Avez-vous bien fait le tour de l'ensemble des acteurs qui pourraient alimenter cette analyse ?	**X**		

Stratégie (en mode rétro planning) 2028/2027/2026 : des grands chantiers prévisionnels à mener :

- **Nouveaux staffs**
- **Cellule de veille : expliquer-rendre compte-réviser + communiquer**
- **Détecter et conserver les chevaux potentiel JOP**
- **Santé vétérinaire : alimentation, entrainement (sur/sous)**
- **Data outil vidéo**
- **Montée en compétence des entraineurs**
- **Médailles Monde et Europe, objectif multiple (relégation...)**
- **Groupes cibles : accompagnement technique et vétérinaire, suivi individualisé (technique et économique)**
- **Docs : PPF, Projet sportif 2025, saisons sportives de chacune des disciplines**

Annexe 3 : Equipe d'encadrement sportif

ÉQUIPE D'ENCADREMENT SPORTIF

DISCIPLINES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUE

EN DATE DU 04/02/2025

Directrice Technique Nationale

Sophie DUBOURG

Saut d'obstacles

Sélectionneur national et chef d'équipe Seniors

Edouard COUPÉRIE

Sélectionneur national et chef d'équipe adjoint Seniors

Olivier GUILLON

Sélectionneur national Vétérans et formateur technique

Michel CIZERON

CTN[1] en charge du saut d'obstacles

Davy DELAIRE

Sélectionneur national et chef d'équipe Jeunes

Olivier BOST

CTN[1] en charge du saut d'obstacles Jeunes

Maryline MILLET-LESAGE

Formateur technique Enfants et Juniors

Pierre-Alain MORTIER

Formateur technique Poneys

Bertrand POISSON

Concours complet

Sélectionneur national
et chef d'équipe Seniors

Jean-Luc
FORCE

CTN[1] en charge
du concours complet

Martin
DENISOT

Entraîneure adjointe
au dressage

Amélie
BILLARD

Entraîneur adjoint
au dressage

Philippe
LIMOUSIN

Intervenant
saut d'obstacles

Pascal
HENRY

Intervenant
cross

Cédric
LYARD

Sélectionneuse nationale
et cheffe d'équipe Juniors
et Jeunes cavaliers

Gwendolen
FER

Entraîneure adjointe
pour le dressage Juniors
et Jeunes cavaliers

Clémence
CATHALA TRÉVIDIC

Sélectionneur national et
chef d'équipe Poneys

Gilles
VIRICEL

Adjoint au chef
d'équipe Poneys

Romain
RICHOMME

Dressage

Sélectionneur national et chef d'équipe Seniors

Jean MOREL

CTN[1] en charge du dressage Seniors

Laurent GALLICE

Sélectionneuse nationale et cheffe d'équipe Jeunes

Muriel LEONARDI

CTN[1] en charge du dressage national et des Jeunes

Patrick RODDE

Para-dressage

CTN[1] en charge du para-dressage et cheffe d'équipe

Fanny DELAVAL

Consultant formateur

Carlos LOPES

Annexe 4 : Structures labellisées « Sport Etude Excellence »

NOM du Centre Equestre	SIRET	Dirigeant	Code postal	Ville
C E Ecurie des Pommiers	47973729800014	FOSSEY Julien	14310	Landes sur Ajon
Académie Delaveau	85347229800019	MESTRALLET Joelle	14800	Vauville
Etrier de Bourgogne	31261664200012	CHAMPION Jean-Pierre	21000	Dijon
Europoneys	45394864800036	MERLE Sébastien	26200	Montélimar
Village Equestre de Conches	38240052100011	CHEHU Christine	27190	Conches en Ouche
Centre Equestre Nîmes Centaure	91910091700013	FAVEDE Nathalie	30900	Nîmes
Sport Etudes Ludovic Leygue	44204167900030	LEYGUE Ludovic	35150	Corps Nuds
Haras de Bel Air	38986216000014	DEUQUET Marie Laure	37230	Pernay
La Jument Verte	50776941200010	MORTIER Pierre Alain	39570	Courlans
C H Et Poney Club de Blain	51511168000010	LEROY Pascal	44130	Blain
Ecurie Livio	79096907500015	LIVIO Maxime	49700	Deneze sous Doué
Les Ecuries De Trangy	43829629500019	DESMOULES Rodrigue	58000	St Eloi
C E de Font Romeu	40513955100015	WAGNON Alexis	66120	Font Romeu Odeillo Via
Team Merze Competition	41223065800012	MARTINOT Virginie	71250	Cluny
Club Hippique de Meaux	30821345300027	MARMIN Yann	77100	Meaux
Eurojump	44436559700012	GOEHRS Nicole	78550	Bazainville

Annexe 5 : Communiqués de presse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué FFE, le 4 février 2025

Au premier plan : Frédéric Bouix, Président de la FFE, aux côtés de Sophie Dubourg et Jean-Luc Force.
Au second plan à gauche : Edouard Coupérie.

Crédit : ©FFE-PSV

Les instances sportives de la FFE se mettent en ordre de marche

Après le renouvellement des instances dirigeantes de la FFE, le nouveau président Frédéric Bouix et les élus du Comité fédéral ont souhaité reconduire Sophie Dubourg pour une nouvelle olympiade à la tête de la direction technique nationale. En travaillant de concert dès ce début de mandat, les élus de la FFE et la DTN sont parvenus à redéfinir le périmètre d'action de chacun, répartir les missions et enfin nommer l'équipe fédérale d'encadrement sportif pour les disciplines olympiques et le para-dressage.

Dans les fédérations olympiques et paralympiques, les instances dirigeantes ont été renouvelées fin 2024 à l'issue des Jeux de Paris 2024.
Pour l'équitation, Frédéric Bouix a été élu président de la FFE le 19 décembre dernier et il lui appartenait de proposer au ministère des Sports un cadre d'État à la tête de la direction technique nationale.
C'est chose faite dès ce début d'année 2025, avec la **reconduction de Sophie Dubourg au poste de Directrice Technique Nationale**. Si elle poursuit ainsi sa mission débutée en 2013, l'organisation au sein des équipes a été repensée afin de s'adapter aux orientations souhaitées par le nouveau Comité fédéral.

Une organisation repensée

"*Il nous apparaît essentiel, dès ce début de mandat, de remettre les orientations fédérales au cœur du dispositif et des missions de la Direction technique nationale*", explique Frédéric Bouix.
Les missions statutaires de la Fédération Française d'Equitation couvrent un champ très large : délivrance des licences, accompagnement et développement de la pratique de loisir et sportive dans les clubs FFE sur l'ensemble du territoire avec l'appui des comités régionaux et départementaux, organisation de la formation des cavaliers, des enseignants d'équitation et des officiels de compétition, délivrance des diplômes fédéraux, élaboration des règlements sportifs et management du haut niveau.

GENERALI PAGED

Communiqué FFE, le 4 février 2025

De son côté, Sophie Dubourg est très enthousiaste de poursuivre sa mission : "Je souhaite reprendre des fonctions managériales et ne plus avoir à intervenir pour une discipline en particulier. Nous avons travaillé, en concertation avec le président et les élus du Comité, sur le positionnement des différents cadres d'État dans cette organisation nouvelle et sur la reconduction ou le recrutement de nouveaux staffs d'encadrement dans les différentes disciplines. Cette dernière étape devrait se clôturer dans le courant du premier trimestre 2025."

L'équipe fédérale d'encadrement sportif pour les disciplines olympiques et paralympiques :

Concours complet :
Sélectionneur national et chef d'équipe Seniors : Jean-Luc Force*
CTN en charge du concours complet : Martin Denisot*
Entraîneurs adjoints au dressage : Philippe Limousin et Amélie Billard
Intervenant cross : Cédric Lyard*
Intervenant saut d'obstacles : Pascal Henry*

Sélectionneuse nationale et cheffe d'équipe Juniors et Jeunes cavaliers : Gwendolen Fer*

Sélectionneur national et chef d'équipe Poneys : Gilles Viricel
Adjoint au chef d'équipe Poneys : Romain Richomme

Dressage :
Sélectionneur national et chef d'équipe Seniors : Jean Morel
CTN en charge du dressage : Laurent Gallice

Sélectionneuse nationale et cheffe d'équipe U25, Jeunes cavaliers, Juniors, Poneys et Children : Muriel Leonardi
CTN en charge du dressage national et jeunes : Patrick Rodde*

Saut d'obstacles :
Sélectionneur national et chef d'équipe Seniors : Edouard Couperie*
Sélectionneur et chef d'équipe adjoint Seniors : Olivier Guillon*
CTN en charge du saut d'obstacles : Davy Delaire*

Sélectionneur national Jeunes : Olivier Bost
CTN en charge du saut d'obstacles jeunes : Maryline Millet Lesage
Formateur technique Jeunes cavaliers : Olivier Guillon*
Formateur technique Children et Juniors : Pierre-Alain Mortier*
Formateur technique Poneys : Bertrand Poisson

Sélectionneur national Vétérans et formateur technique : Michel Cizeron

Para-dressage :
CTN en charge du para-dressage et cheffe d'équipe : Fanny Delaval
Consultant formateur : Carlos Lopes

(*) prise de fonctions

NB : Les équipes d'encadrement sportif dans les autres disciplines seront communiquées dans un second temps.

Communiqué FFE, le 4 février 2025

Ils ont dit
Martin Denisot :
"*Cette nouvelle mission de responsable en charge du concours complet est un challenge et un défi pour lequel je suis très enthousiaste. Je suis bien conscient des difficultés que rencontre le concours complet ces dernières années et je suis motivé pour rassembler tous ceux qui seront prêts à nous accompagner dans un projet de développement et d'accompagnement de la discipline porté par la Comité fédéral. Je me vois comme un coordinateur d'experts, les regrouper, les écouter et aider l'ensemble de la discipline à se relancer, que ce soit les organisateurs comme les compétiteurs, avec l'aide des officiels, etc. Trois quarts de mes missions vont être centrées sur le développement de la discipline et son accompagnement à tous les niveaux, de la base jusqu'aux compétitions Amateur et Pro. Je souhaite travailler en étroite relation avec la future commission CCE et les membres qui la composeront. Le comité fédéral nouvellement élu a affiché dans son programme une volonté forte de soutenir et relancer la discipline. Nous allons rapidement proposer un projet et une feuille de route pour atteindre cet objectif !*"

Jean-Luc Force :
"*C'est un challenge de succéder à Thierry Touzaint qui a fait pendant des années le bonheur de l'équipe de France, quelqu'un que j'estime beaucoup et qui est une véritable référence. Je pense que le concours complet est une discipline qui joue vraiment son rôle au niveau des sports équestres. Je la considère comme très structurante parce qu'elle demande une relation avec les chevaux qui est particulière pour arriver à les mener sur trois tests très différents. J'aimerais qu'on reprenne collectivement conscience de l'intérêt que le complet peut avoir dans tout le système des sports équestres.*"

Gwendolen Fer :
"*Je suis très honorée d'avoir été nommée au poste de sélectionneuse des équipes de France Juniors et Jeunes cavaliers de concours complet. C'est une chance énorme de pouvoir faire partie de cette nouvelle aventure au sein d'un staff en partie renouvelé. C'est aussi l'occasion de remercier Thierry Touzaint et l'ensemble du staff pour ces nombreuses années passées ensemble au sein du groupe France. Je vais essayer de m'en inspirer et de partager mon expérience avec la relève qui a bénéficié des précieux conseils de Pascal Forabosco dont il faut souligner le travail. La France est une grande nation du concours complet et notre équipe va faire le maximum pour préparer au mieux la nouvelle génération, avec ambition.*"

Davy Delaire :
"*Ma posture est d'accompagner les athlètes sur leur environnement, la méthodologie, les stratégies adoptées. La technique ne sera pas mon domaine d'intervention, je serai entouré pour cela d'un sélectionneur et d'un adjoint chef d'équipe Seniors de saut d'obstacles, Édouard Coupérie et Olivier Guillon, qui sont des professionnels issus de cette discipline. Je crois beaucoup à la notion de collectif, d'esprit « bleu ». La priorité de la fédération reste toujours l'objectif de médaille par équipes qui prime sur le reste.*"

Edouard Couperie :
"*Cette nomination symbolise le renouvellement de la confiance de la fédération ainsi que celle des cavaliers à mon égard. C'est l'accomplissement de mon parcours en tant que cavalier et coach international. L'objectif est d'accompagner et maintenir un nombre croissant de couples vers le Haut niveau, afin d'optimiser leurs performances en vue des qualifications pour les Jeux olympiques de 2028, tout en transmettant un esprit d'équipe. Avoir été l'adjoint de Henk Nooren m'a permis de participer à tous les grands rendez-vous depuis 2019 (CSIO, championnats d'Europe et du monde, Jeux Olympiques) et ainsi d'avoir une vision globale des cavaliers français de haut niveau et de leur suivi.*"

Olivier Guillon :
"*Je suis très heureux de rejoindre la Fédération Française d'Equitation dans ces nouvelles fonctions, je remercie Frédéric Bouix pour sa confiance. L'objectif est d'accompagner les cavaliers tout au long de l'année notamment sur les étapes du Grand National FFE-AC Print, les CSI 2 à 4* en collaboration avec Edouard Coupérie. J'apporterai également un soutien technique aux Jeunes cavaliers, en vue des championnats d'Europe, que j'aurai le plaisir de suivre avec Olivier Bost.*"

GENERALI PAGED

Communiqué FFE, le 4 février 2025

Fanny Delaval :
"*Je suis très honorée de la confiance renouvelée par la Fédération qui me permet de poursuivre ma mission pour cette nouvelle olympiade/paralympiade, en tant que CTN en charge de cette belle discipline du para-dressage. J'aurai à cœur de poursuivre avec tout le staff le travail accompli ces dernières années afin de continuer notre progression au niveau international. Les qualifications pour les Jeux de Los Angeles arriveront vite, dès 2026. Ces JOP seront mes septièmes et derniers, je rêve de pouvoir conclure ma carrière avec une ou des médailles tant espérées.*"

Consulter les fiches de présentation des membres de l'équipe fédérale d'encadrement sportif ici.

Quatre axes majeurs pour débuter l'olympiade

Avec ce nouveau cycle de quatre années qui a débuté au lendemain des élections, c'est une dynamique nouvelle qui s'installe, autour de quatre grands axes :

La formation
Qu'il s'agisse des athlètes ou des staffs, l'objectif est affiché : capitaliser sur les réussites et l'expérience acquise et partager les compétences et le savoir-faire engrangés pour faire éclore de nouveaux talents.
"Nous allons créer le ***"Plan Coachs 2032"***. *Il s'agira d'un parcours de formation structuré préparant au rôle d'entraîneur "haute performance" pour optimiser le potentiel de coachs identifiés et préparer l'encadrement de l'élite de demain", détaille le président. "Concernant les cavaliers ce début d'olympiade sera placé sous le signe de formation de la relève. Nous souhaitons donner l'opportunité à de nouveaux cavaliers et couples de prendre de l'expérience sur le très haut niveau, avec en ligne de mire les Mondiaux en 2026, puis les JOP en 2028*".

La qualification pour les JOP 2028
Dès le début du mandat, la qualification pour Los Angeles en 2028 est déjà dans tous les esprits. Contrairement aux JOP de Paris 2024, où la France était qualifiée automatiquement par son statut de nation hôte, **il faudra passer par l'étape des qualifications pour voir l'équipe de France en lice dans les trois disciplines olympiques ainsi qu'en para-dressage**.

"*Les qualifications se joueront dans un premier temps sur les championnats du monde 2026, puis il y aura des quotas supplémentaires pour se qualifier lors des championnats d'Europe 2027 notamment et certainement aussi sur la finale du circuit FEI Longines Ligue des nations en 2027 pour le saut d'obstacles. Les informations réglementaires devraient être publiées par la FEI au printemps", précise Sophie Dubourg. "**On va s'attacher pour cette saison 2025 à former et donner de l'expérience à la relève, puis en 2026, on se concentrera sur l'objectif de performer** pour décrocher les qualifications olympiques et paralympiques. Une olympiade doit se construire sur la durée, avec une progression dans les dispositifs et moyens mis en œuvre par la fédération.*"

Le soutien à l'écosystème
Autre axe qui sera développé dès le début du mandat, le rapprochement entre les cavaliers, les propriétaires, les entraîneurs, les investisseurs, sponsors et mécènes et la FFE au sein d'une même instance.
Pour Frédéric Bouix et son équipe élue, "*le sport évolue sans cesse, le contexte économique et social également. **Nous devons être en lien très étroit avec les problématiques du sport de haut niveau**, renforcer le lien avec les propriétaires des chevaux et favoriser la reconnaissance de leur rôle dans la performance grâce au **Club des propriétaires**. Le Fonds de dotation de la FFE **EquiAction** va lui aussi jouer un rôle important pour accompagner, notamment, les jeunes talents et les para-athlètes.*"

Le Bien-être animal et humain
Les enjeux liés au bien-être des équidés et à la lutte contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles sont eux aussi une priorité.
"*Nous nous engageons à former les acteurs de l'équitation à considérer le cheval au centre de leurs activités. **Un accompagnement concret doit être mis en place sur le respect des besoins physiologiques des poneys et chevaux, le choix du matériel, la conception des bâtiments, la gestion du début à la fin de leur vie, la manière d'interagir avec eux…***

GENERALI PAGED

Communiqué FFE, le 4 février 2025

Sur l'aspect humain, nous souhaitons mettre l'accent sur la sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles dans le sport et dans les activités équestres en général, la prévention des risques et la formation des professionnels", conclut Frédéric Bouix.

Nouveauté : Création de la commission des sportifs de haut niveau

À la suite de l'assemblée générale élective organisée le 19 décembre dernier, des élections complémentaires ont eu lieu fin janvier. Les statuts des fédérations sportives ont évolué afin de permettre aux sportifs de haut niveau, mais également aux éducateurs sportifs et aux officiels de compétition d'élire leurs représentants.

Sept sportifs de haut niveau ont été élus et siègeront à la commission de SHN. Ils représentent les sept disciplines mondiales FEI.

- Emeric George, saut d'obstacles
- Céline Gerny, para-dressage
- Quentin Jabet, voltige,
- Karim Laghouag, concours complet
- Alizée Roussel, dressage
- Mélody Théolissat, endurance
- Marion Vignaud, attelage.

Deux d'entre eux ont été élus à l'issue d'un vote de la commission SHN pour siéger au Comité fédéral : Marion Vignaud et Karim Laghouag. Ils rejoignent ainsi Elise Vavasseur Goffinet et Pierre-Guillaume Blache représentant les éducateurs sportifs et Isabelle Lefevre et Philippe Juvin, représentant les officiels de compétition.

Le Comité fédéral, présidé par Frédéric Bouix, est désormais au complet avec 32 membres élus.

Consulter le communiqué de presse officiel sur le site ffe.com

Contacts Presse :
FFE Communication - Sophie Aujard Boucan – (+33 254 944 678) – sophie.aujard@ffe.com
Valérie Bleys – (+33 788 332 844) – valerie.bleys@vbcom.fr

GENERALI PAG D

Lien ffe.com

Communiqué FFE, le 28 février 2025

Championnats d'Europe 2024 de pony-games au Parc équestre fédéral Crédit : ©FFE-Justine Braud

L'équipe fédérale d'encadrement sportif est au complet

Après l'annonce début février des staffs d'encadrement pour les disciplines olympiques et paralympique, la Fédération Française d'Équitation présente les équipes fédérales d'encadrement sportif pour les disciplines mondiales FEI, ainsi que pour l'ensemble des autres disciplines à championnats internationaux.

L'un des objectifs fixés par Frédéric Bouix, président de la FFE et les membres élus du comité fédéral était de nommer l'ensemble de l'équipe fédérale d'encadrement sportif avant la fin du premier trimestre 2025.
"Pour ce début de mandat, je tenais à ce que les équipes fédérales d'encadrement sportif soient rapidement nommées et à l'œuvre. La saison débute dans les prochains jours pour l'ensemble des disciplines et il était pour nous primordial d'assurer une continuité pour les athlètes. Les stages hivernaux sont organisés dans toutes les disciplines afin de préparer les couples à la reprise des compétitions", précise Frédéric Bouix.
Début février les staffs d'encadrement du saut d'obstacles, concours complet, dressage et para-dressage ont été officiellement nommés. C'est au tour des autres disciplines mondiales FEI, ainsi que l'ensemble des disciplines ayant des championnats internationaux.

- **Disciplines FEI :**

Attelage
Entraîneur National Félix-Marie Brasseur
Entraîneur adjoint Poneys Sébastien Vincent
Entraîneur adjoint Jeunes Benjamin Aillaud
Conseiller technique national en charge de l'attelage Lucas Ricard*

Endurance
Sélectionneur National Jean-Michel Grimal
Conseillère technique nationale en charge de l'endurance Clémentine Puret*

GENERALI PAGED

Communiqué FFE, le 28 février 2025

- **Autres disciplines à championnats internationaux :**

Horse-ball
Sélectionneur national Raphaël Dubois
Adjoints au sélectionneur Romain Depons et Florian Moschkowitz
Conseiller technique national en charge du horse-ball Stéphane Tardif

Pony-games
Entraîneurs Nationaux Jonathan Marion et Nicolas Noesser
Conseiller Technique National en charge du pony-games Stéphane Tardif

TREC - Techniques de randonnée équestre de compétition.
Sélectionneur National Thierry Maurouard
Conseillère technique nationale en charge du TREC Eve Tixador

Equitation de travail
Sélectionneur National Thierry Maurouard
Conseillère technique nationale en charge de l'équitation de travail Eve Tixador

Tir à l'arc à cheval
Sélectionneur National Alan Le Gall
Conseiller Technique National en charge du Tir à l'arc à cheval Jaouad Boustani

(*) Prise de fonctions

Ils ont dit

Sophie Dubourg
"Nous renouvelons notre confiance aux sélectionneurs qui ont permis de décrocher de belles médailles ces dernières années. Toutes ces disciplines sont très importantes pour l'équitation française. Elles sont moins mises en lumière par les médias, en particulier lors des années olympiques et paralympiques, pour autant, elles participent à la représentation de la France à l'étranger et sont pourvoyeuses de médailles. La FFE s'attache à déployer des équipes d'encadrement engagées pour le développement de l'ensemble des disciplines équestres. Les référents techniques sont engagés pour dynamiser leurs disciplines et sont très présents tout au long de l'année pour la détection et la promotion du sport. Ils se rendent disponibles comme experts fédéraux pour les stages organisés sur tout le territoire. Ils sont de vrais ambassadeurs dans chaque discipline et ont à cœur de donner envie de diversifier les pratiques dans les clubs.
Dans ce contexte de réattribution des disciplines, je tiens également à remercier sincèrement tous les cadres techniques qui ont mené a bien leur mission lors de la précédente olympiade."

Attelage

Félix-Marie Brasseur
"C'est évidemment un honneur et surtout un grand plaisir de pouvoir continuer mon travail d'entraîneur national. Quand j'ai commencé avec la France il y a une quinzaine d'années, on partait de loin, en étant à la dernière place au classement pratiquement partout. Maintenant, on est devant avec des meneurs qui gagnent en attelage à un et deux chevaux, tandis que les progrès se font réellement sentir en attelage à quatre chevaux. J'ai beaucoup d'espoir et j'espère pouvoir vivre quatre nouvelles années de la même manière pour arriver à aller encore plus loin. C'est sûr qu'il faut du temps pour arriver à fabriquer des attelages performants, surtout dans les attelages à quatre chevaux. À tous les niveaux de l'instruction, il faut réussir à préparer des jeunes à performer. Il y a encore beaucoup à faire. Mais c'est une chance, une richesse d'avoir un réservoir de meneurs et de trouver la manière de les emmener au plus haut niveau. Pour cela, on est bien accompagné par la fédération ; il y a Benjamin Aillaud comme entraîneur pour les Jeunes, Sébastien Vincent pour les Poneys tandis que je m'occupe de superviser le tout. Parmi les temps forts de l'année, nous aurons les championnats du Monde en Paire à Beekbergen (NED) en août, suivis début septembre par les championnats d'Europe Team à Lähden (GER)."

GENERALI PAGED

Communiqué FFE, le 28 février 2025

Benjamin Aillaud
"Je suis très content de poursuivre cette mission, j'adore travailler avec les jeunes. Cette tranche d'âge est fondamentale dans la construction d'un athlète et d'une personne. Pour moi, c'est aussi très intéressant car cela définit le futur de la discipline de l'attelage, qui est extraordinaire quand on la vit ensemble et qu'on la partage. Nous voyons que de plus en plus de jeunes arrivent. J'espère qu'ils poursuivront jusqu'en Seniors et deviendront de grands compétiteurs. Quand le staff fédéral, dans son intégralité, est très dynamique et va dans le sens de la discipline, c'est important de donner de notre temps."

Sébastien Vincent
"J'entraîne l'équipe de France depuis un bon bout de temps déjà, et c'est toujours un plaisir. Ce n'est que du positif de travailler à la Fédération et je suis ravi de pouvoir continuer. À chaque fois, nous sommes heureux de nous rejoindre lors des stages fédéraux avec les meneurs, entraîneurs, et tout le staff fédéral. C'est important de se retrouver, d'échanger et de travailler dans de bonnes conditions au Parc équestre fédéral. Nous aurons sûrement un stage fédéral début août car nous n'avons pas beaucoup de concours pour nous entraîner et il est important d'être le plus prêt possible pour les championnats du monde d'attelage Poneys qui auront lieu fin septembre au Pin-au-Haras (61)."

Lucas Ricard
"Je suis très heureux de ces nouvelles missions au sein de la discipline de l'attelage, qui porte des valeurs humaines de partage et de cohésion fortes. J'aurais à cœur de faire le lien entre l'équipe des entraîneurs et les meneurs, les accompagner du mieux possible, du premier niveau de compétition jusqu'au haut niveau et lors des échéances mondiales, en me montrant disponible et en amenant mes acquis et mon expérience au service de la discipline et de son rayonnement. Les entraîneurs seront garants de l'encadrement technique. J'aurai à cœur de faire perdurer le travail de fond qui a été mis en place. L'attelage est aussi une discipline inclusive, et je serai attaché à son développement, en concertation avec les élus et la commission Attelage."

Endurance

Jean-Michel Grimal
"Je suis très content et honoré de continuer ce travail entamé en 2019. Depuis, nous avons effectué un gros travail, atteint un bon niveau, et maintenant le plus dur est de rester parmi les meilleurs. Je suis prêt à relever le défi ! Les 24 et 25 février, nous avons été en stage, l'occasion pour Clémentine de se présenter. Nous avons eu un très bon premier contact et elle a apprécié l'ambiance de l'endurance. Nous avons vécu de belles années avec Martin Denisot et nous espérons que cela va se poursuivre. Pour nous, les championnats d'Europe se tiendront le 21 juin en Italie. Nous sommes champions du monde en titre, mais dans le sport tout peut se passer. Nous allons nous préparer au mieux."

Clémentine Puret
"Cette nouvelle mission est une belle preuve de confiance et une superbe opportunité. Grâce à mon expérience auprès des officiels de compétition, j'ai pu découvrir l'ensemble des disciplines et je suis ravie que l'on me confie l'endurance. Je n'ai aucun doute sur le fait que cela va me passionner, je trouve particulièrement intéressante cette collaboration avec les vétérinaires, ils ont un rôle très important sur la compétition. C'est une belle discipline, pourvoyeuse de médailles, qui s'appuie sur des connaissances scientifiques pointues en matière de physiologie équine, j'ai hâte d'en apprendre plus sur ce plan là.
Pour poursuivre l'excellent travail qui a été fait, la discipline bénéficie d'une équipe expérimentée, ce sont des personnes qui m'inspirent. L'objectif est de maintenir la discipline à son très bon niveau, ce qui implique aussi une partie de détection, de formation de la relève, autant des chevaux que des cavaliers."

Voltige

Manon Moutinho
"Je suis très contente de poursuivre en tant que sélectionneuse et entraîneure nationale. Nous pouvons compter sur des athlètes avec un très gros potentiel et motivés, c'est une grande chance. Il ne faudra pas lâcher et cela va être à nous, à moi, de les pousser pour atteindre leurs objectifs. En voltige, comme nous n'avons pas de Jeux olympiques, nous sommes sur un cycle 2022-2026, qui va des championnats du monde de Herning (DEN) à ceux d'Aix-la-Chapelle (GER). Il y a de quoi faire de belles choses et nous avons hâte d'y être. Cela va être un

grand moment de partage avec tous les membres de l'équipe de France, car il y aura toutes les disciplines FEI à l'exception de l'endurance. Bien sûr, même si tous les regards sont déjà tournés vers 2026, il y aura d'abord les championnats d'Europe Seniors et les championnats du monde Juniors et Young Vaulters cet été. Ils restent importants car préparatoires pour la suite. Nous avons notamment pas mal de jeunes voltigeuses qui arrivent, qui ont un très bon niveau et qu'on va pouvoir former tout au long de cette année. Nous avons également créé un nouveau groupe de détection avec des jeunes voltigeurs de 10 à 15 ans, afin de préparer l'avenir."

François Athimon
"C'est une grande fierté de pouvoir poursuivre ces missions qui me plaisent. Nous avons encore beaucoup de projets à mener tant pour le haut niveau que pour le développement de la discipline et la formation de tous les acteurs de la communauté. Le staff fédéral et l'ensemble des intervenants sont complémentaires, ce qui est un réel atout. C'est un vrai plaisir de travailler avec tous les athlètes, qui portent des projets sportifs d'envergure. Nous souhaitons également accompagner les voltigeurs à fort potentiel. Le Pôle France FFE, situé de manière permanente à Saumur, nous offre des conditions d'entraînement de grande qualité. Notre objectif est de performer aux championnats du monde 2026 à Aix-la-Chapelle (GER). C'est une échéance majeure pour la discipline et dès la fin des Mondiaux en 2024 à Bern (SUI), nous nous sommes pleinement projetés vers ce rendez-vous, athlètes comme staff fédéral. Nos ambitions élevées sont légitimes, puisque la France est une des nations fortes et nous avons à cœur de faire perdurer les qualités artistiques, techniques et équestres, qui sont pleinement reconnues. 2026 marquera la concrétisation d'un cycle de 4 ans et nous sommes tous impatients d'y être."

Horse-ball et Pony games

Raphaël Dubois
"Je suis content de poursuivre mes missions dans lesquelles je suis investi depuis plus d'une dizaine d'années. J'ai eu au départ la responsabilité des U16 avant de récupérer l'ensemble des groupes. La répartition entre mes adjoints et moi-même est amenée à évoluer selon les championnats qui se tiennent dans la saison. En 2025, nous aurons la Coupe du monde en Argentine ainsi que des championnats d'Europe U16 et U21, en parallèle de championnats FEI au Mans. Pour ces prochaines années, nous serons dans la continuité de ce que nous avons fait jusque là, avec un stage de détection U16 et U21 dans l'hiver à Lamotte-Beuvron, le suivi des joueurs et joueuses Mixtes et Féminines qui évoluent sur le circuit fermé, et un stage du Groupe France en avril au Parc équestre fédéral. Le Grand Tournoi et les finales des championnats de France en juin permettront d'effectuer les sélections, avec l'ambition de rester performants."

Romain Depons
"Repartir pour un cycle me plaît bien. J'ai intégré le staff en 2020, j'ai été joueur en équipe de France, capitaine, puis maintenant coach, c'est une forme de continuité. C'est un mot qui est également important car nous sommes dans un sport collectif, ce n'est pas un "one shot", mais la construction et le suivi d'une équipe, la mise en place d'un jeu, des valeurs partagées, une approche constructive, avec des nouveaux joueurs et des jeunes qui l'intègrent. Avec les cavaliers Pro Élite, un des temps forts de la saison arrive vite. En effet, la Coupe du monde de horse-ball se tiendra fin mars à Buenos Aires, en Argentine. Ce sera la première fois que cet événement se déroulera hors d'Europe. C'est un challenge que nous sommes prêts à relever, nous avons hâte."

Florian Moschkowitz
"C'est une grande chance et une vraie responsabilité de pouvoir encadrer les couples membres de l'équipe de France. Je suis très heureux de poursuivre mes missions au sein de ce staff performant et professionnel, qui donne son maximum pour la discipline. Je suis investi depuis près d'une dizaine d'années, j'ai d'abord eu en charge les U21 et les Féminines. Nous sommes un trio polyvalent ce qui permet d'échanger et d'avoir une vue à 360° de l'ensemble des catégories, selon les besoins. Je suis très motivé et j'espère que nous continuerons à être réguliers dans la performance, avec l'objectif de redevenir imbattables comme nous l'étions il y a quelques années."

Jonathan Marion
"C'est de la joie et beaucoup de fierté de poursuivre en tant que sélectionneur national, mais également une grande responsabilité. Il est important de continuer à renvoyer une bonne image de notre discipline et de la

fédération à travers de bons résultats. L'ambition est de continuer à performer et d'essayer de faire encore mieux. Nous sommes des compétiteurs, nous travaillons toute l'année et quand nous nous déplaçons sur des championnats, c'est pour gagner ! Nous savons également que ce sont ces résultats qui permettent de faire rayonner le pony-games et ainsi de développer la discipline. Nous allons continuer d'œuvrer aux côtés des membres de la commission pour attirer de nouveaux pratiquants et licenciés. C'est une discipline qui dispose de nombreux atouts pour passionner les adolescents et les garçons, et ainsi remettre un peu de mixité dans un sport qui est majoritairement féminin. J'ai intégré le staff en 2017 et les résultats obtenus reflètent le travail effectué par tous ceux qui sont investis pour la discipline."

Nicolas Noesser
"Je suis très content de continuer au sein de l'encadrement fédéral, que j'ai intégré il y a presque dix ans. De mon côté, j'ai en charge les catégories U12 et U18. J'ai hâte que l'on poursuive la moisson de médailles entamées. La condition pour que je poursuive était de continuer à travailler avec Jonathan ; notre duo fonctionne bien et est efficace, nos rôles sont désormais bien établis. Cette bonne entente est primordiale pour moi."

Stéphane Tardif
"Je suis très content de conserver ces missions que j'apprécie, cela prouve dans une certaine mesure la confiance que l'on me donne pour les mener à bien. En plus du pony-games et du horse-ball, je suis également en charge du hunter. J'ai pris ces missions progressivement ce qui m'a laissé le temps de m'acculturer et ainsi mener ces trois missions de front tout en conservant celles autour de la formation professionnelle."

TREC et Équitation de travail

Thierry Maurouard
" J'aborde cette nouvelle période avec le sourire et je remercie la FFE pour sa confiance renouvelée . Ce sera ma 29e saison en tant que sélectionneur. J'ai toujours autant de motivation et une certaine sérénité avec l'expérience. Après la saison 2024 qui a été assez exceptionnelle en termes de médailles, je pense que tous les voyants sont au vert. Nous allons continuer à promouvoir le TREC et l'équitation de travail en France et aussi sur la scène internationale avec la FITE. On essaye d'être présent sur les terrains de compétition pour repérer les talents et leur donner envie de passer le cap pour tenter de rejoindre le groupe France élargi. Ces disciplines sont vraiment très agréables, les cavaliers et organisateurs sont sympathiques et je suis ravi de continuer les missions à leurs côtés."

Eve Tixador
"Je suis très heureuse d'être reconduite dans mes missions et de la confiance accordée par Sophie Dubourg, le président Frédéric Bouix et le Comité fédéral. Pour autant, ce ne sera pas simple. Les deux disciplines dont je suis en charge ont fini l'année 2024 en apothéose. Le TREC revient avec tous les titres, 9 médailles dont 5 en or. L'équitation de travail conquiert tous les titres, 10 médailles dont 6 en or. 19 médailles au total en 2024, c'est incroyable. Nous avons vécu une superbe année avec les cavaliers et le staff fédéral. C'est la plus belle des manières de conclure un cycle.
Il va falloir maintenant être encore meilleur, reproduire ces performances sera un challenge. Nous allons redéfinir des objectifs, continuer à identifier les pistes de travail, à la fois pour chacun et de façon collective. Nous avons la chance de disposer de ressources internes qui nous donnent les moyens de travailler sur les différents facteurs de la performance et de se remettre en question."

Tir à l'arc à cheval

Alan Le Gall
" C'est ma deuxième olympiade qui débute et je suis très heureux de pouvoir continuer à développer la discipline du Tir à l'arc à cheval avec la FFE. Nous avons déjà beaucoup travaillé à faire connaître cette belle discipline auprès des clubs et on constate que la pratique se développe. Nous avons participé à former des enseignants d'équitation pour qu'ils puissent transmettre à leurs cavaliers. C'est une discipline accessible car un bon cheval de Tir à l'arc n'est autre qu'un bon cheval de club. Cette discipline est très complémentaire des autres disciplines pratiquées dans les clubs. Elle apprend aux cavaliers à développer leur équilibre à cheval et une communication fine avec leur monture en terrains variés. Nous souhaitons poursuivre ce travail avec la commission FFE de Tir à l'arc à cheval pour donner envie de pratiquer et développer aussi la compétition.

GENERALI PAGED POINT P

Communiqué FFE, le 28 février 2025

Concernant le groupe France, il continue sa progression. On a de bons cavaliers dans toutes les catégories. En 2025 il y aura des championnats du monde aux USA, en 2026 des championnats d'Europe au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron et on vise une participation aux Jeux asiatiques en 2028. 60 pays pratiquent le Tir à l'arc à cheval, avec une forte mobilisation des pays d'Orient et du Moyen orient. Notre particularité est vraiment d'apporter de la technique équestre et une belle relation avec nos chevaux. On est assez précurseurs sur la relation avec le cheval comme véritable partenaire. On participe au rayonnement de l'équitation française dans le monde et nos très bons résultats démontrent que ce lien cavalier/cheval est vraiment la clé du succès. On encourage nos jeunes à pratiquer d'autres disciplines comme le concours complet ou le saut d'obstacles pour progresser sur leur technique équestre. Dans notre discipline, si le cheval n'est pas l'objet de la performance, il est un partenaire et on se doit de bien le monter et d'entretenir une relation harmonieuse avec lui."

Jaouad Boustani
"L'objectif à court et moyen terme est de continuer le développement de la discipline du tir à l'arc à cheval sur le territoire national tout en conservant le leadership des archers français au niveau mondial. En appui des experts fédéraux de la discipline et d'Alan Le Gall, sélectionneur, nous allons accentuer la formation des enseignants d'équitation à la discipline, avec pour objectif de toucher de nouveaux clubs. La montée en compétence de nos enseignants et l'intégration de jeunes archers dans le groupe France seront nos priorités tout en continuant de renforcer le niveau de nos meilleurs athlètes."

Consulter le communiqué de presse officiel sur le site ffe.com

Contacts Presse :
FFE Communication - Sophie Aujard Boucan – (+33 2 54 94 46 78) – sophie.aujard@ffe.com
Valérie Bleys – (+33 7 88 33 28 44) – valerie.bleys@vbcom.fr

GENERALI PAGED

Lien ffe.com